

# CHRONIQUE 1992

## CONTINGENT DES GRENADIERS FRIBOURGEOIS



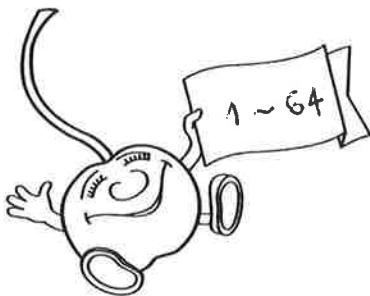
GARDE D'HONNEUR OFFICIELLE DES AUTORITÉS SUPÉRIEURES  
DU CANTON DE FRIBOURG

92

## R E P E R T O I R E

2	-	11	10.08.1792 PARIS
12			Message du Commandant
13			Aide-mémoire
14			Effectif
15	-	16	Anniversaires
17	-	18	Honneurs
19			Billet de l'Aumônier
20	-	67	<b>CHRONIQUE</b>

Chers lecteurs,



Les pages de l'histoire 1992 du Contingent des grenadiers fribourgeois s'ouvrent à vous.

Le chroniqueur souhaite que par leur diversité, elles attirent votre attention et soient un témoignage de reconnaissance au soutien que vous accordez à notre société.

Il rend un vibrant hommage au Commandant, aux Officiers, Sous-officiers, Sapeurs et Grenadiers qui en sont les acteurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean Weber'. The signature is stylized and cursive.

Sgt Jean Weber

Adresse du Contingent: Case postale 364  
CCP 17-2123-9 1701 Fribourg

## 10 août 1792      P A R I S

Récit de la conduite du régiment des gardes-suissees à la journée du 10 août 1792 par M. le colonel Pfyffer d'Altishoffen, chevalier des ordres militaires de Saint-Louis, de Saint-Maurice et de Saint-Lazare.

"... Dès le commencement de la Révolution, la situation du régiment des gardes-suissees fut singulièrement pénible; il était placé au foyer de l'anarchie. Toutefois, le régiment, environné de périls et harassé de fatigue, déploya dans toutes ces circonstances, un caractère inaltérable de sang-froid, d'ordre et de discipline. On n'épargna rien pour en corrompre les soldats: promesses, menaces, séduction, exemple des autres troupes; tout fut employé; rien ne les ébranla. Un décret de l'Assemblée constituante avait anéanti la discipline; il n'eut aucune influence sur le régiment; ce furent les soldats eux-mêmes qui réclamèrent le maintien de leurs antiques règlements. Le corps entier ne formait qu'une famille dont le major, le baron de Bachmann, était l'âme du régiment.

Une catastrophe inévitable et proche était prévue de tout le monde. Cette considération détermina les officiers, qui étaient autorisés à aller jouir de leur semestre en Suisse, à y renoncer pour rester près de la personne du Roi, alors que celui-ci s'y opposait pour éviter l'ombre même de ce qui aurait pu donner du soupçon. Mais, à mesure que l'on approchait de la crise, le caractère de fidélité du régiment se prononçait davantage et tous voulaient mourir plutôt que de compromettre l'honneur des Suisses et de souiller les drapeaux sans tache.

De tous côtés il arrivait des rapports sur les intentions des Marseillais hostiles et l'on manquait de munition. Le dénuement absolu de leurs moyens de défense engagèrent les officiers à demander des munitions au comte d'Affry, leur colonel. Celui-ci, trompé sans doute par les promesses astucieuses des chefs de parti, répondit que le régiment ne saurait courir aucun risque et qu'on devait être tranquille sur le compte des Marseillais, en sorte que cette demande n'eut point d'autre suite.

Le 8 août, sur les 22 h., le capitaine de garde remit à M. Glutz, aide-major, un ordre conçu en ces termes: "M. le colonel ordonne que le régiment soit rendu demain, à 3 h. du matin aux Tuileries."

MM. de Maillardoz et de Bachmann avaient reçu cet ordre de M. Mandat, alors commandant général de la garde nationale de Paris. On fit le partage des cartouches aux casernes et l'on ne put en distribuer que trente par homme; tout le monde marcha; il ne resta aux casernes que les malades et les fourriers.

La nuit suivante, celle du 9 au 10 août, MM. Mandat, de Maillardoz et Bachmann firent occuper les divers postes du château par les gardes nationaux et par les Suisses; on en plaça dans la cour, à la chapelle et à la porte Royale. Le baron Henri de Salis, comme le plus ancien capitaine du régiment, commanda le poste des escaliers et de la Cour de la Reine. Il avait sous ses ordres le chevalier de Gibelin, son aide-major.

La réserve de trois cents hommes, commandée par M. le capitaine de Durler ayant sous ses ordres M. de Pfyffer d'Altishoffen, capitaine, et M. de Glutz aide-major, était placée dans la cour des Suisses pour se porter où l'on aurait besoin d'elle.

Des gentilshommes et des personnes attachées au roi s'étaient rendus en grand nombre au château, armés d'épées et de pistolets. On ne peut que louer leur intention, elle était excellente. On doit désapprouver leur démarche et avouer qu'armés comme ils l'étaient, ils ne pouvaient qu'embarrasser la défense en même temps qu'ils inspiraient de la méfiance à la Garde nationale.

A 23 h. on avait reçu l'avis que le tocsin serait sonné à minuit et bientôt on eut connaissance de l'arrêté du faubourg Saint-Antoine dont voici les principaux articles:

Assiéger le château, y exterminer tout le monde et surtout les Suisses forcer le roi à abdiquer; le conduire avec la reine et la famille royale à Vincennes pour s'en servir comme otages dans le cas où les étrangers se porteraient sur Paris.

A minuit on entendit sonner le tocsin et battre la générale. M. de Bachmann s'assura que tout était en ordre, il donna des instructions aux officiers majors, visita les postes. Depuis ce moment, ce brave officier ne quitta pas le roi un seul instant et l'Europe sait qu'il a eu le même sort que son prince.

Le son lugubre du tocsin, loin de décourager les soldats, les anima davantage. A 2 h. du matin, 4 bataillons des faubourgs étaient déjà arrivés sur la Place du Carrousel; ils n'attendaient que leurs complices pour exécuter leurs horribles projets.

Entre 4 et 5 h., M. Mandat reçut l'ordre de se rendre à la Commune. On l'attendait pour l'égorger sur les marches de l'Hôtel de Ville. On savait qu'il avait dans sa poche l'ordre de repousser la force par la force et l'on voulait par ce meurtre soustraire cette pièce écrite à la publicité.

Vers 6 h., le roi, tenant par la main Monseigneur le Dauphin, descendit dans la cour Royale, accompagné des quelques chefs de divisions et commandants de bataillons de la Garde nationale et de MM. Maillardoz et de Bachmann; il passa d'abord devant la Garde nationale et puis devant les Suisses qui crièrent: Vive le Roi. Un bataillon armé de piques, qui entrait en ce moment dans la cour, criait à tue-tête: Vive la Nation. Après de vifs propos, ce bataillon alla se ranger parmi ses pareils. Le roi était reconduit au château, lorsqu'une députation de la Garde nationale qui avait à sa tête M. Roederer, M. de Beaumetz et un autre membre du Département, vint solliciter le roi de se rendre à l'Assemblée nationale. Un moment après, M. Roederer, procureur-général-syndic, en écharpe tricolore, ainsi qu'un autre membre de la Commune et M. de Boissieu, officier général, parcoururent les postes; ils proclamèrent verbalement l'ordre que l'on avait déjà reçu par écrit, de défendre le château et de repousser la force par la force. Alors, les gardes nationaux qui n'avaient pas encore chargé, chargèrent leurs fusils et les canonniers leurs pièces. Un grand nombre s'y refusèrent. Alors, un officier suisse, l'aide-major Glutz, proposa de s'emparer de ces pièces. On crut impolitique et dangereux d'y consentir; l'évènement prouva qu'on n'aurait pas dû hésiter.



**Les grenadiers fribourgeois à Paris**

La défense héroïque du grand escalier du Palais des Tuileries  
par quatre-vingts grenadiers de Fribourg, le 10 août 1792.

D'après un dessin de Karl Jauslin,  
à la Bibliothèque nationale suisse, à Berne.

A 7 h., des altercations commencèrent et des bataillons entiers de la Garde nationale allèrent rejoindre les séditeux.

Entre 8 et 9 h., le roi se détermina à se rendre à l'Assemblée nationale avec toute la famille royale et quelques gentilshommes. Il était escorté de deux bataillons de gardes nationaux et des gardes suisses de garde. La reine fit d'inutiles efforts pour empêcher ce funeste départ après lequel la résistance la plus héroïque ne pouvait plus avoir un heureux résultat. M. de Bachmann l'avait prévu et l'avait dit. Le départ fut décisif pour les gardes nationaux qui occupaient l'intérieur du château et les cours. La plus grande partie abandonna les Suisses; les uns allèrent rejoindre les bataillons des faubourgs, d'autres se dispersèrent. Tous cependant ne partagèrent pas cette défection. Parmi ceux qui restaient fidèles, il faut citer la plupart des grenadiers des Filles-Saint-Thomas.

L'armée de Santerre se mit en mouvement, ses canons en tête et bientôt on la vit s'avancer vers la porte du château. Le maréchal de camp du jour, se voyant presque seul avec les Suisses, jugea qu'il ne pouvait conserver la cour avec si peu de monde, il cria: MM. les Suisses, retirez-vous au château.

Il fallait obéir, laisser six pièces de canon au pouvoir de l'ennemi et abandonner les cours. On aurait dû prévoir qu'il faudrait les reprendre sous peine d'être brûlés dans le château; de simples soldats le disaient très haut. Cependant on obéit et l'on prit les dispositions que le temps et les localités pouvaient permettre; on garnit de soldats les escaliers et les croisées du château; le premier peloton de grenadiers des Filles-Saint-Thomas en première ligne et les Suisses en seconde. M. le capitaine de Durler trouva au premier appartement en face du grand escalier, M. le Maréchal de Mailly (un homme de 84 ans) qui était chargé de la part du roi de prendre le commandement du château; M. Durler lui demanda ses ordres. "De ne pas vous laisser forcer", répondit le maréchal. Ce fut le seul ordre que les Suisses reçurent de ce maréchal de France et l'on ne saurait leur reprocher de ne pas l'avoir suivi à la lettre.

Pendant que M. de Durler parlait avec M. le duc de Mailly, il vit distinctement par la fenêtre, le portier du roi ouvrir la porte Royale aux Marseillais; ils entrèrent peu à peu, élevant leur chapeau et faisant signe aux Suisses de venir les rejoindre. Puis la colonne ennemie entra et plaça ses canons en batterie, on égorgea des sentinelles suisses qui étaient placées près du grand escalier où les premiers Marseillais montèrent au poste de la chapelle, le sabre à la main. MM. de Durler, de Reding, Joseph de Zimmermann et de Glutz, aide-major, accoururent pour faire placer un barreau en bois en travers l'escalier. M. de Boissieux voulut haranguer les assaillants, mais d'affreux hurlements couvrirent sa voix; enfin quand ceux-ci virent que leur tentative était inutile, ils se retirèrent en accablant les Suisses d'injures.

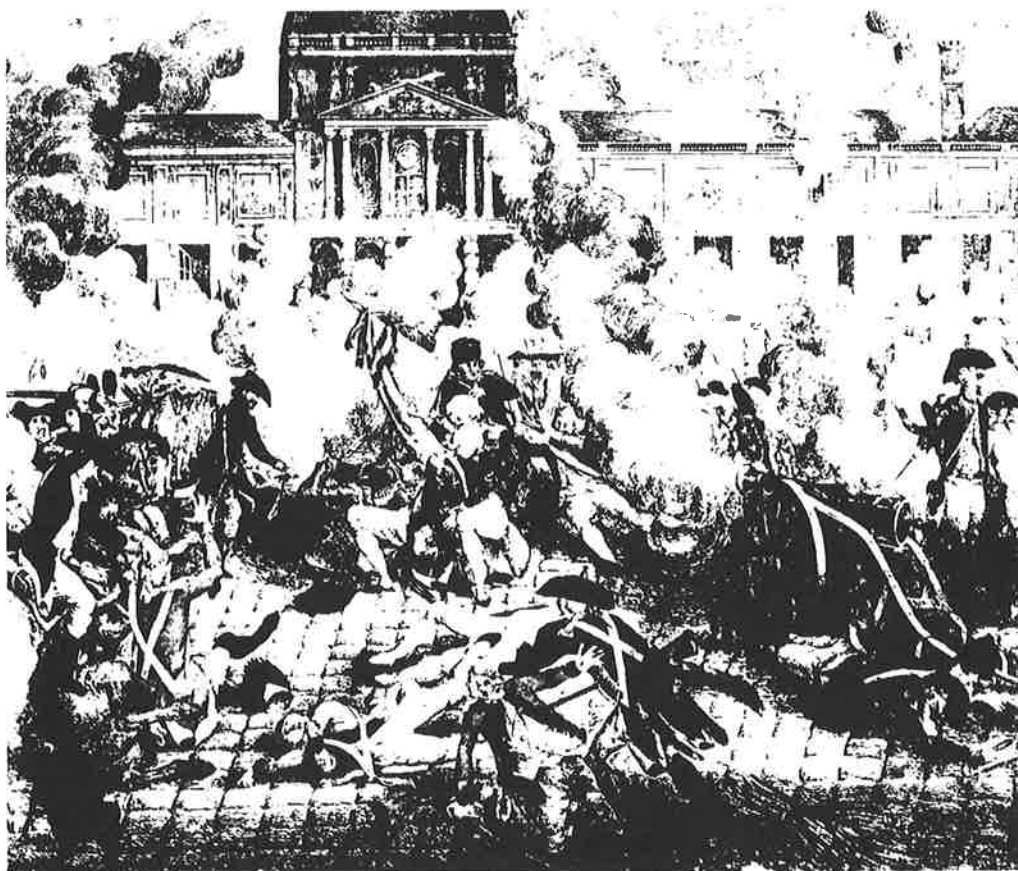
Voici quel était l'état des choses au moment où le combat allait commencer. Sept cent cinquante Suisses répartis sur plus de vingt postes, deux cents gentilshommes sans armes; quelques gardes nationaux restés fidèles, tous sans commandant en chef, sans munition, sans canon, attaqués de toutes parts par près de deux cent mille hommes d'une populace

furieuse ayant avec elle cinquante pièces d'artillerie. Cette populace se sentait encouragée par le corps législatif et disposait de la municipalité.

La troupe de Santerre fit une décharge qui blessa plusieurs soldats. Les grenadiers des Filles-Saint-Thomas ripostèrent et les Suisses suivirent leur exemple. Les Marseillais répondirent par une décharge générale d'artillerie et de mousqueterie qui coûta la vie à beaucoup de monde.

L'action devint générale; elle se décida bientôt en faveur des Suisses. Le feu des croisées et celui de la réserve de M. de Durler furent très meurtriers. En peu de temps, la cour se trouva évacuée; elle était jonchée de morts, de mourants et de blessés.

Le château est forcé, les tourbillons de flammes et de fumée s'en échappent et le massacre des derniers défenseurs de la monarchie commence. (Plon)



MM. de Durler et de Pfyffer firent du château une sortie de cent vingt hommes; ils prirent quatre pièces de canon et redevinrent maîtres de la porte Royale. Pendant qu'ils traversaient le Carrousel, un autre détachement, sous les ordres du capitaine Henri de Salis, s'empara de trois canons qui étaient à la porte du Manège et les amena jusqu'à la grille du château; de là, ce second détachement alla rejoindre la premier sous le feu de l'artillerie qui, de la porte de la cour de la Reine, tirait sur eux à mitraille.



Des Suisses réunis portèrent l'épouvante de la mort parmi les assaillants; la cour Royale fut couverte de morts; ils enlevèrent une partie des canons de leurs adversaires et réussirent à les conserver, mais ils ne parvinrent pas à faire taire un feu à mitraille qui, d'une petite terrasse placée vis-à-vis du corps de garde des Suisses, plongeait sur la cour Royale. Ces braves soldats essayèrent un feu meurtrier avec le sang-froid et la tranquillité du courage. Les détachements étaient criblés mais se rallièrent toujours de nouveau. Après des efforts presque malheureux, les Suisses restèrent les maîtres du champ de bataille; les soldats traînèrent les canons pris aux ennemis; les officiers y contribuèrent; partout on se battait avec un égal acharnement; partout l'ennemi était repoussé et les Marseillais qui formaient la tête des colonnes d'attaque souffrirent prodigieusement.

Mais les Suisses voyaient avec anxiété approcher le moment où l'épuisement des munitions allait les laisser exposés au feu de l'ennemi sans aucun moyen d'y répondre.

A cet instant critique, M. d'Hervilly arriva sans arme, sans chapeau, à travers des coups de fusil et de canon. On voulait lui montrer la disposition qu'on venait de faire du côté du jardin. **Il ne s'agit pas de cela, dit-il, il faut vous porter à l'Assemblée.** On crut pouvoir être encore utile à cet infortuné monarque et une voix (c'était celle du baron de Vioménil, frère aîné du maréchal de ce nom): **Oui, braves Suisses, allez trouver le Roi, vos ancêtres l'ont fait plus d'une fois,** confirma cette trompeuse espérance.

Il fallait chercher à se rallier; on réunit les tambours qui n'avaient pas péri; on fit battre l'assemblée et, malgré la grêle des balles qui tombaient de toutes parts, on parvint à ranger les soldats comme à un jour de parade. Pour couvrir la retraite, on pointa deux pièces enlevées aux assaillants et qui se trouvaient encore chargées contre le vestibule à côté de la grille. M. de Durler y plaça deux hommes avec ordre de lâcher leurs coups de fusil sur la lumière, si l'on était poursuivi. MM. de Reding, de Glutz et de Gibelin aidèrent quelques soldats à transporter une pièce de canon sous le vestibule. Ce fut à ce moment que M. de Reding eut le bras cassé d'un coup de carabine.

La traversée du jardin fut excessivement meurtrière, il fallait soutenir un feu très nourri de canon et de mousqueterie qui partait de trois points différents. Enfin l'on arriva dans les corridors de l'Assemblée nationale. Le baron de Salis, emporté par son ardeur, entra dans la salle du Corps législatif, l'épée nue à la main au grand effroi du côté gauche de l'Assemblée; les députés qui la composaient crièrent: les Suisses, les Suisses et plusieurs cherchaient à se sauver par les fenêtres.

Un député vint ordonner au commandant de faire mettre bas les armes à sa troupe; celui-ci refusa de le faire. On conduisit M. de Durler auprès de sa Majesté. Il dit au roi: **Sire, on veut que je mette bas les armes.** Le roi lui dit: **Posez-les entre les mains de la Garde nationale, je ne veux pas que de braves gens comme vous périssent.** Un moment après, le roi lui envoya un billet de sa propre main, conçu en ces termes: **Le Roi ordonne aux Suisses de poser les armes et de se retirer aux casernes.** Louis XVI était parti pour l'Assemblée, sans avoir laissé d'ordre

aux Suisses. L'ordre oral, suivi de l'ordre écrit et qui semblait avoir été lancé sur l'initiative, sous la pression de certains députés, livrait littéralement les Suisses survivants à la fureur populaire.

Le château n'étant plus défendu, l'armée de Santerre y entra, massacrant lâchement les blessés et tous ceux qui s'étaient perdus dans l'immensité du palais. Une partie des Suisses qui occupaient les appartements n'avaient pu se joindre au détachement qui se retirait sur l'Assemblée nationale. Ils descendirent au moment où les Marseillais entraient dans le château et, ayant trouvé chargées les deux pièces que M. de Durler avait laissées, ils y mirent le feu, ce qui leur donna le temps d'opérer leur retraite par le jardin. Avec eux se trouvait le père Secourt Loretan, capucin et aumônier du régiment; il fallut traverser une grêle de coups de fusil et de coups de canon. Cette petite troupe s'était tout d'abord dirigée sur l'Assemblée et elle y fut reçue à coups de fusil; elle se porta au Pont-Tournant et le trouva fermé; enfin elle put sortir par le jardin du Dauphin. Arrivés à la Place Louis XV, la gendarmerie à cheval chargea les Suisses; la plupart furent massacrés. Un moment après, le sergent Stofel de Mels, commandant quinze hommes qu'il avait ramassés de divers postes, parvint presque sous le vestibule où se trouvaient les canons qui venaient d'être abandonnés et que les Marseillais gardaient. Il s'empara de trois; un quatrième était encloué; il les défendit encore quelque temps et fit enfin sa retraite sur l'Assemblée.

Accablés par le nombre des assaillants, les Suisses n'ont pu laisser d'autres trophées que les cadavres de leurs ennemis. Mille traits particuliers d'héroïsme et de dévouement se sont perdus dans la gloire générale de cette tragique journée. Les Suisses épars dans les divers postes du château n'avaient pas été prévenus de la retraite qui venait d'être ordonnée; entendant les derniers coups de canon qui furent tirés sous le vestibule, ils se replièrent la plupart sur le Grand Escalier. Quarante-vingts Suisses environ défendirent ce poste contre la foule innombrable des assaillants; ils en tuèrent quatre cents avant de céder. Ils soutinrent le choc pendant vingt minutes et tous furent massacrés, aucun n'essaya de se sauver par la fuite".

Ainsi finit le régiment des gardes-suisse du Roi de France, comme l'un de ces chênes robustes dont l'existence séculaire a affronté cent orages et qu'un tremblement de terre a seul pu déraciner.

Pour détruire ce corps respectable, il a fallu la réunion d'une foule d'évènements malheureux, il a fallu que les Suisses fussent privés de leur artillerie, de leurs munitions, de leur état-major, de la présence du roi; il a fallu les affaiblir, cinq jours avant le combat en leur enlevant un détachement de trois cents hommes; il a fallu que les deux cents hommes qui accompagnèrent le roi à l'Assemblée ne pussent pas tirer un coup de fusil, qu'au moment de l'attaque un ordre mal calculé rendit inutiles les sages dispositions de M. de Maillardoz et de M. de Bachmann, qu'au moment d'une victoire dont on devait poursuivre les avantages, M. d'Hervilly vint diviser et affaiblir les forces, il a fallu enfin, pour anéantir ce corps, éternel honneur de notre pays, qu'on réunît contre lui cent mille hommes et une artillerie immense.

En conclusion, votre chroniqueur pense qu'il faut relever, malgré leur cruauté, ces phénomènes constants qu'engendre la bestialité humaine, lorsque la haine s'installe, pour qu'un jour peut-être du **dégoût naisse la sagesse.**

" La foule, d'abord, n'a été que curieuse; mais, dans ce plein jour d'été, sous ce soleil chaud, l'esprit de meute s'éveille; les chiens s'excitent l'un l'autre, tout le monde court à l'hallali. A la fin, un énorme esprit de désordre, de fureur, de massacre s'élève, emporte les parisiens chauffés à blanc. Les fièvres se multiplient. Le goût du meurtre vient aux plus tièdes. L'odeur de la poudre et l'odeur du sang ensauvent les plus doux.

Corps à corps dans le vestibule, dans l'escalier, dans la chapelle, dans l'oeil-de-boeuf, partout où reste un habit rouge. L'affaire se conclut à la baïonnette, avec d'effroyables mises à mort. Maintenant, on ne se bat plus; on égorge. Les femmes qui erraient dans les corridors se jettent dans un salon, ferment les volets, allument les bougies en plein midi pour se rassurer et, dans le tremblement, écoutent les corridors et les escaliers retentir sous l'assaut. Tout à coup les battants de la porte cèdent." Des armes et des Suisses " crient les insurgés. Ils ne trouvent qu'un troupeau de femmes à genoux. Mais, ils auront pitié d'elles " levez-vous, coquines, la nation vous fait grâce ". On en envoie bien quelques-unes en prison, mais point de tuée.

Le médecin du Roi, Le Monnier, échappe à force de calme. \*Weber le conte fort bien:

"Pendant l'attaque du château, Le Monnier n'était pas sorti de son cabinet. Des hommes les bras teints de sang heurtèrent rudement à sa porte il ouvrit. "Que fais-tu là ?" disent-ils. 'Tus es bien tranquille.- "Je suis à mon poste", répond le vieillard.- "Qui es-tu ?" - "Je suis le médecin du Roi" - "Et tu n'as pas peur ? " - " Et de quoi ? Je suis sans arme. Fait-on du mal à qui n'en peut faire ?" - " Tu es un bon diable, tu n'es pas bien ici, d'autres moins raisonnables pourraient te confondre avec le reste. Où veux-tu aller ? - au Luxembourg - Viens, suis-nous et ne crains rien ". On le fit traverser des haies de baïonnettes et de piques. " Camarades, criait-on devant lui, laissez passer cet homme, c'est le médecin du Roi, il n'a pas peur, c'est un bon d...". Ainsi Le Monnier fut sauvé. Exception que celle-là.

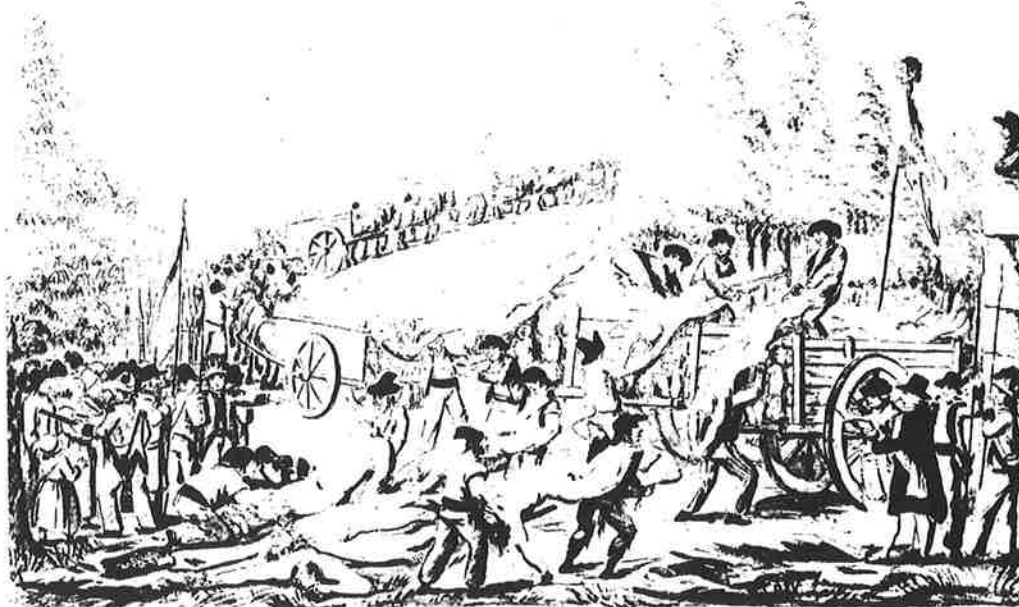
Presque tout se qui se trouve dans le château est massacré. Les Suisses, les domestiques, les huissiers, les garçons de chambre, les marmitons et jusqu'aux hommes de peine, bonnes gens qui, pourtant sont du peuple en ont les manières, le langage et l'aspect. Mais c'est que tout ce monde fait corps avec le château, est marqué au chiffre du Roi. On ne voit que le galon et la livrée. En tuant ces gens, la populace a l'impression de saigner la Reine et le Roi. Elle satisfait la férocité de la bête qui mange son maître. Les malheureux domestiques se cachent où ils peuvent, courent par les escaliers, se jettent dans les combles, grimpent dans les cheminées, se ratatinent dans les armoires et au fond des greniers, se coulent dans le foin. Mais on fouille le moindre réduit

\*Weber (il en fallait un) frère de lait de la reine. Venu à Paris en 1782, faisait partie, à la journée du 10 août, du bataillon des grenadiers des Filles-Saint-Thomas, qui était venu se ranger autour de la famille royale pour la défendre.

à coups de piques. Atroces poursuites où les femmes se révèlent des chiennes promptes et rusées. On va chercher les fuyards dans les latrines, on les débusque, on les égorge. On se met à plusieurs pour achever un des vaincus. Dix-sept Suisses sont découverts et massacrés dans la sacristie de la chapelle. Le tambour-major Chaulet, un valaisan, est coupé en morceaux. Un aide dit Sébastien Mercier fut enfoncé, pétri dans une chaudière et dans cet état exposé au feu ardent des fourneaux. Certains, parmi lesquels des enfants de troupe, sont jetés vivants par les fenêtres, et les piques, en bas, les embrochent, ou ils s'écrasent sur le pavé. Là, des femmes leur sautent dessus, les dépouillent, les mutilent, coupent, arrachent les sexes. Le massacre se poursuit dans la rue. On fait rôtir de la chair humaine aux brasiers qui brûlent dans les cours. On danse tout autour, on se promène avec, au bout des piques, des têtes coupées, des bras, des jambes, des entrailles encore fumantes, des débris d'uniformes trempés de sang.

Dans la rue, un certain Bonaparte, qui n'est encore que le lieutenant Bonaparte, rencontre un groupe d'hommes hideux promenant une tête au bout d'un pique. On l'invite à crier: "Vive la nation" ce qu'il fait sans difficulté car il n'est pas royaliste; mais il gardera toute sa vie le dégoût du spectacle. Le tas des massacrés le remplit d'horreur. "Jamais, lira-t-on dans le Mémorial de Sainte-Hélène, aucun de mes champs de bataille ne me donna l'idée d'autant de cadavres que m'en présentèrent les masses des Suisses". Comme officier d'artillerie, il constata la supériorité de cette arme et comment les Suisses s'en servirent.

On pourrait ajouter que, trois ans plus tard, lors de Vendémiaire, Napoléon, alors général Bonaparte, eut à combattre l'insurrection royaliste dans les mêmes conditions apparentes que Louis XVI, ses Suisses, ses gardes nationaux et ses gentilshommes combattaient les Marseillais et les fédérés. La Convention qui jouait le rôle de roi, occupant comme lui trois ans plus tôt, les Tuileries. Et, Napoléon sut employer l'artillerie, briser les colonnes assaillantes. Toutefois il n'avait pas tout Paris contre lui.



« Jamais, depuis, aucun de mes champs de bataille ne me donna l'idée d'autant de cadavres que n'en présentèrent la masse des Suisses [Napoléon Bonaparte]. »

Le palais des Tuileries disparaîtra en mai 1871 dans l'incendie allumé par les Communards. Il n'en reste aujourd'hui que les pavillons de Marsan et de Flore. Entre les deux s'étend un jardin qui jouxte le Musée du Louvre.

Ecrit de la main de Louis XVI, voici l'ordre d'arrêter le combat qui ne parvint jamais jusqu'aux Suisses :

" Le Roi ordonne aux Suisses de déposer à l'instant leurs armes et de se retirer dans leurs casernes ".

*Le Roi ordonne aux Suisses de  
déposer à l'instant leurs armes et de  
se retirer dans leurs casernes.*

*L. XVI*



*Cette gravure de 1786 représente un tambour appartenant au régiment des Gardes-Suisses, en grand uniforme. Six ans plus tard, cette troupe d'élite, composée de quelque 14 000 hommes, fut entièrement démobilisée : la Révolution ne voulait plus de cet instrument de la monarchie*

Deux cents ans se sont écoulés depuis ces événements. Le Contingent actuel des Grenadiers Fribourgeois, qui a fixé à 80 le nombre de ses membres, en souvenir des 80 grenadiers fribourgeois qui tombèrent aux Tuileries, se devait de commémorer sur place cette tragédie. Un chapitre de cette chronique relate cette journée du souvenir.

**MESSAGE DU COMMANDANT**

**1992 RESTERA, POUR LE CONTINGENT DES GRENADIERS FRIBOURGEOIS, L'ANNEE DU SOUVENIR.**

**C'EST CELLE DU 200E ANNIVERSAIRE DE LA SANGLANTE JOURNEE DU 10 AOUT 1792 OU DES GARDES SUISSES SE FIRENT TUER, PAR FIDELITE AU DEVOIR ET A LA PAROLE DONNEE, EN DEFENDANT LE PALAIS DES TUILERIES.**

**HOMMAGE LEUR A ETE RENDU A L'AMBASSADE DE SUISSE A PARIS ET LA SALVE TIREE DANS LA COUR DES INVALIDES EN L'HONNEUR DE NOS GLORIEUX PREDECESSEURS RESONNE ENCORE DANS LE COEUR DES GRENADIERS FRIBOURGEOIS. LA MEMOIRE DE CES SOLDATS EST VIVANTE ET LE CONTINGENT A ACCOMPLI CETTE MISSION DE RECONNAISSANCE DANS L'ESPRIT DE SA DEVISE : HONNEUR ET FIDELITE.**

**D'AUTRES PRESTATIONS, PLUS HUMBLER, ONT EGALEMENT ETE AU PROGRAMME DE NOS ACTIVITES. A CHAQUE FOIS, CHERS AMIS GRENADIERS, VOUS AVEZ REPONDU PRESENT ET L'ESPRIT QUI VOUS ANIME NOUS PERMETTRA, COMME NOS ANCIETRES, DE CONSERVER DEVANT LES YEUX, JE CITE "L'AVANTAGE ET L'HONNEUR DE LA NATION SUISSE".**

**J'ADRESSE MES SENTIMENTS DE RECONNAISSANCE A MON COMITE, A MON ETAT-MAJOR, A MES GRENADIERS, POUR LEUR SENS DU DEVOIR. MES FELICITATIONS VONT EGALEMENT AU SGT WEBER, RESPONSABLE DE LA CHRONIQUE.**

**POUR TOUS, CHERS LECTEURS ET AMIS DU CONTINGENT, LA CHRONIQUE EST LE REFLET DE NOS ACTIVITES. PROFITEZ-EN ET MERCI POUR VOTRE APPUI.**

**CONTINGENT DES GRENADIERS FRIBOURGEOIS**

**LE COMMANDANT**



**MAJOR SCHUWEY**



CONTINGENT DES GRENADIERS FRIBOURGEOIS

ALLO..!

AIDE - MEMOIRE

C O M I T E

<u>Président</u>	: SCHUWEY Jean-Pierre, major, Cdt CGF Case postale 364, 1701 - Fribourg	22 64 06 P 20 41 11 B
Adjudant	: LARGO Jean-Pierre rte. de la Singine 5	28 32 72 P 24 50 55 B
QM	: CHASSOT Hubert Lavapesson 3, 1763 - Granges-Paccot	26 24 31 P 83 81 11 B
Four	: ROUBATY François Monséjour 5	24 57 17
Sgtm	: ZOSSO Jean-Michel rte. du Bugnon 21, 1752 - Villars-s-Glâne	42 38 36 P 22 07 06 B
Aide-four	: LIAUDAT Charles, cpl rte. Grand-Torry 37	26 44 94 P 25 34 98 B
Chronique	: WEBER Jean, sgt av. Jean-Gambach 20	22 89 46 P 031 61 49 61 B
Archives	: VERDON Jean-Claude, sgt rue Marcello 4	22 85 40 P 86 54 20 B
Repr.Gren	: Berset Henri, sgt Ch. Eaux-Vives 8, 1752 - Villars-s-Glâne	24 29 96 P 24 29 95 B

E T A T - M A J O R

Cap-aum	: ALLAZ Bernard, La Cure, 1782 - Belfaux	45 11 40
Banneret	: VOLERY Kiki, Lt-ens rte Bertigny 15, case postale, Fribourg 3	24 22 22 P 41 21 61 B
Section 1	: WASSMER Paul, Lt Combettaz 14, 1723 - Marly	46 16 14
Section 2	: AUDERSET Michel, Lt rte de Champriond 1	24 65 82 P 25 37 82 B
Section 3	: ROUBATY Daniel, Lt rte de la Gruyère 21	24 99 67 P 031 67 54 74 B 1.3.92 031 67 52 64 centrale
Clique	: BRUGGER Marius, TM rte de la Glâne 136 - 1752 - Villars-s-Glâne	24 76 03
Sapeurs	: ROUBATY Bernard, sgt rue des Forgerons 19	22 24 30 P 86 21 11 B

C O M M I S S I O N S

Loto	: ROUBATY Claude, cpl Ch.Ste-Appoline 6, 1752 - Villars-s-Glâne	42 25 24 ou 42 16 28
Tir	: ZAY René, cpl Ch. du Verger 10, 1752 - Villars-s-Glâne	42 51 37 P 31 13 22 B

# EFFECTIF

## ORDRE DE BATAILLE 1992

				№ le :	Entrée au CGF	Prés. 31.12.91	
Sapeurs :	Cdt	SCHUWEY Jean-Pierre, major, CGF	case postale 164 1701 - Fribourg	13.07.36	1969	219	
	sgt	ROUBATY Bernard,	rue des Forgerons 19	07.05.40	1964	251	
	cpl	GIRARD Roland,	champ des Fontaines 22	16.08.30	1969	252	
	cpl	ROUBATY Claude, chemin de Ste-Appoline 6,	1752-Villars-sur-Glâne	22.12.42	1969	217	
	cpl	ZAY René, chemin du Verger 10,	1752 - Villars-sur-Glâne	21.04.40	1971	215	
Clique :	TH	BRUGGER Marius, route de la Glâne 136,	1752 - Villars-sur-Glâne	17.10.38	1963	230	
	sgt T	ETTER Edgar,	Pérolles 81	06.03.58	1978	166	
	cpl T	FASEL Joseph,	rue St-Pierre 10	10.10.37	1977	173	
	T	BASSANNE Florian, Montmelley, 1646 -	Echarlens	11.09.70	1992	--	
	T	NORGENEGG Guido,	rte St-Barthélémy 1	24.01.66	1984	72	
	T	SCIBOZ Willy, Au Félon, 1742 -	Autigny	08.03.73	1992	--	
	sgt F	BERTSCHY Alphonse,	av. Jean-Bourgknecht 20	19.03.31	1959	245	
	sgt F	FELIX Gilbert,	rue du Simphon 7	03.09.41	1974	194	
	cpl F	SCIBOZ Jean,	Ch. Charles-Heuwly 3	02.05.38	1974	196	
	F	AUDERSET Christophe,	Champriond 1	10.06.69	1988	46	
	F	CARREL Pierre, Ch. de la Redoute 11,	1752 - Villars-sur-Glâne	06.05.64	1982	88	
	F	CASTELLA Jean-François,	Beaumont 1	19.04.43	1980	134	
	F	CRAUSAZ Pierre-André, Champ des Pierres,	Cormagens, 1783 - Pensier	17.08.59	1990	22	
	F	DELLEY François, Ch. du Crosset 4,	1752 - Villars-sur-Glâne	12.01.57	1986	68	
	F	GUISOLAN Nicolas, 1757 -	Noréaz	25.05.50	1980	121	
	F	MAUROS Béat, rte Belvédère 4,	1752 - Villars-sur-Glâne	29.08.54	1990	19	
	F	PAGE Gérald, au village 2	1772 - Ponthaux	29.01.60	1992	--	
	F	ROCH Gérard, 1741 -	Cottens	13.02.46	1987	60	
	F	TISSOT Jean-Bernard, Ch. de la Pépinière 44,	1630 - Bulle	26.09.46	1986	70	
Drapeau :	Lt-ens	VOLERY Kiki,	rte de Bertigny 15	01.11.30	1956	396	
		DRAPEAU				97	
	Gr	CLEMENT Daniel, Les Russilles 328,	1724 - Praroman-Le Mouret	13.12.46	1982	126	
*	TINGUELY Gérard, Ch. du Champ 7,	1723 - Marly	08.05.47	1987	55		
Etat-Major:	Cap-aum	ALLAZ Bernard, La Cure, 1782 -	Belfaux	17.01.46	1983	70	
	Lt-adj	LARGO Hans-Peter,	rte de la Singine 5	11.01.41	1982	119	
	Lt-Qm	CHASSOT Hubert, Lavapesson 3,	1763 - Granges-Paccot	04.04.36	1970	266	
	four	ROUBATY François,	Monséjour 5	09.03.20	1953	284	
	sgtm	ZOSSO Jean-Michel, rte du Bugnon 21,	1752- Villars-sur-Glâne	18.02.50	1975	173	
Section 1	Lt	WASSMER Paul, Combettaz 14,	1723 - Marly	14.10.28	1961	307	
	sgt	AEBY Florian, En Saucens 6,	1630 - Bulle	11.07.32	1980	188	
	"	WEBER Jean,	av. Gambach 20	19.05.31	1978	182	
	cpl	LIAUDAT Charles,	rte. Grand'Torry 37	04.12.42	1985	80	
	"	PHILIPONA Armand,	Sentier Daler 4	01.11.41	1977	166	
	"	VONLANTHEN Robert, Rohrmattweg 13,	3054 - Schüpfen	01.03.42	1975	160	
	Gr	BAYS Bernard, Ch. de Bouleyres 33,	1630 - Bulle	17.11.48	1987	61	
	"	BERSET Marcel-Alain, Les Russilles, 1724 -	Praroman-Le Mouret	20.08.57	1990	19	
	"	CHARRIERE Alfred, au Village, 1724 -	Praroman-Le Mouret	16.08.50	1984	87	
	"	COTTING Bertrand, 1732 -	Arconciel	12.06.60	1984	79	
	"	FOLLY André, restaurant Piscine du Levant,	Cité du Levant	24.09.42	1980	152	
	"	GEINOZ André, La Dola 3, 1628 -	Vuadens	25.10.50	1991	10	
	"	GROSS Bruno, Hangenried, 1736 -	St-Sylvestre	21.05.58	1992	--	
	"	HAYOZ Jean,	route de Schiffenen 8, CP 24	19.09.40	1987	62	
	"	KURTH Jean-Pierre, Jennerhausweg 10,	3098 - Kôniz BE	18.07.39	1984	92	
	"	MALLARD Luc, rue des Mayentzès 12,	1630 - Bulle	27.06.60	1988	55	
	"	PHILIPONA Pierre,	rue Frédéric-Chaillet 7	05.10.50	1983	118	
	"	RAPPO Bernard, rte des Grives 97,	1763 - Granges-Paccot	14.06.47	1977	167	
	"	THARIN Philippe, Impasse des Préalpes 8,	1720 - Corminboeuf	03.04.54	1984	76	
Section 2	Lt	AUDERSET Michel,	rte de Champriond 1	24.05.42	1971	250	
	sgt	BERSET Henri, Ch. des Eaux-Vives 8,	1752 - Villars-sur-Glâne	27.11.41	1963	333	
	"	CERIANI Pierre,	Chemin des Platanes 5	12.03.32	1962	300	
	cpl	HUBER Xavier,	Beauregard 44	04.05.36	1971	239	
	"	SCHERRER Carlo, route du Roule 8,	1723 - Marly	01.06.39	1964	230	
	Gr	BAPST Marcel, Ch. de la Rappetta 4,	1763 - Granges-Paccot	23.12.42	1980	158	
	"	CURTJY Bernard, Les Brévières 209,	1741 - Cottens	23.07.40	1979	152	
	"	DEFERRARD Claude,	av. Jean-Bourgknecht 20	28.08.46	1984	86	
	"	GANTNER Pascal, rte du Bugnon 48,	1752 - Villars-sur-Glâne	01.12.60	1989	31	
	"	GUTKNECHT Hans-Peter, Impasse Beauséjour 17,	1762 - Givisiez	21.04.55	1985	86	
	"	JAUQUIER François,	rte de Schiffenen 3	08.12.68	1992	--	
	"	KAESER Bernard,	Neuveville 40	12.10.53	1985	87	
	"	KILCHOER Hugo,	1792 - Cordast	12.05.38	1971	255	
	"	LANTHEMANN Bernard, Courmillens,	1784 - Courtepin	25.03.27	1966	214	
	"	PERRIN Jean-Yves,	Pérolles 34	28.02.46	1982	98	
	"	SCIBOZ Philippe, rte de Jubindus 2,	1762 - Givisiez	10.06.62	1990	21	
	Section 3	Lt	ROUBATY Daniel,	rte de la Gruyère 21	21.04.51	1979	136
		sgt	BRODARD Charly, Le Poyet	1634 - La Roche	20.11.30	1979	174
		"	BRUNISHOLZ Denis, rte de la Glâne 108,	1752 - Villars-sur-Glâne	28.03.24	1962	319
"		VERDON Jean-Claude,	rue Marcello 4	18.09.34	1980	170	
cpl		DUPRE Bernard, rue Pierre-Alex 8,	1630 - Bulle	03.03.28	1979	194	
"		ROULIN André, Ch. des Sources 11,	1723 - Marly	04.05.30	1964	301	
Gr		BERNASCONI Aldo, rte du Coteau 12,	1763 - Granges-Paccot	14.07.59	1988	48	
"		CROTTET Casimir,	Route de la Veveyse 26	15.09.43	1982	120	
"		DELABAYS Gérard, Bas des Monts,	1632 - Riaz	18.06.35	1979	159	
"		DESPOOND Candide, Colline 3,	1720 - Corminboeuf	19.11.55	1991	9	
"		DESSIBOURG Pierre, rte du Bugnon 28,	1752 - Villars-sur-Glâne	28.01.54	1988	48	
"		MACHERET Gérard,	1728 - Rossens	11.01.36	1982	106	
"		NEUWLY Michel, Montécu,	1729 - Bonnefontaine	01.09.36	1974	200	
"		SANGSUE André, rte du Centre 24,	1723 - Marly	09.09.50	1990	21	
"		SCHUWEY Pierre,	rte Henri-Dunant 15	22.06.57	1988	43	
"		TAVOLFI Antoine, Planafin 18,	1723 - Marly	14.03.45	1989	36	
"		THOMET Jean-Marie, Le Pontet,	1731 - Ependes	13.05.58	1991	10	
"		VAUTHEY Patrick, Chalet sans Souci,	La Perallaz, 1618 - Châtel-St-Denis	21.03.62	1989	23	
"		YERLY Jean-Pierre, Champotey,	1646 - Echarlens	15.03.43	1978	169	

François ROUBATY  
fourrier



## ANNIVERSAIRES

Ils font aussi partie d'un rituel bien orchestré. Petites ou grandes, ces rencontres entre anciens et nouveaux, entre délégués et amis sont toujours l'occasion d'échanges de souvenirs et de culture de l'amitié.

Ont eu leur anniversaire en 1992, chronologiquement:

01.03.42	Cpl	Robert Vonlanthen	50 ans
12.03.32	Sgt	Pierre Ceriani	60 ans *
21.04.32	MV	Ernest Andrey	60 ans
08.05.12	MV	Roger Zaugg	80 ans
24.05.42	Lt	Michel Auderset	50 ans *
11.07.32	Sgt	Florian Aeby	60 ans *
24.09.42	Gr.	André Folly	50 ans
26.09.12	MH	Frédéric Baumann	80 ans *
04.12.42	Cpl	Charles Liaudat	50 ans
22.12.42	Cpl	Claude Roubaty	50 ans
23.12.42	Gr.	Marcel Bapst	50 ans
21.03.62	Gr.	Patrick Vauthey	30 ans
10.06.62	Gr.	Philippe Sciboz	30 ans

\* Délégations en uniforme.

Quelques photos en sont le témoignage:



Sgt Pierre Ceriani au restaurant des Peupliers à Oberried



Sgt Florian Aeby au restaurant des Colombettes à Vuadens



MH Frédéric Baumann au Centre communautaire de Marly

## HONNEURS

*Les membres du contingent n'ont cette année pas été épargnés puisqu'ils ont eu la douleur de perdre trois des leurs.*

*De l'hôpital cantonal de Genève, où il venait de passer deux mois de souffrance, nous parvenait le 30 octobre, le message de l'inexorabilité du sort de Fixo. François Delley, né le 12 janvier 1957 venait de nous quitter, lui qui était entré au contingent le 21 février 1986, comme fifre, avait passé sous les drapeaux le 24 septembre 1988 à Gruyères et espérait tant revenir dans nos rangs. Ces rangs dans lesquels il avait encore défilé le 26 juin aux Invalides et le 10 août à Genève, avec la détermination d'augmenter encore le nombre de ses 70 prestations faites en uniforme.*



*Cette photo du passage sous les drapeaux évoquait au journaliste des "Instants d'émotion". Ces "instants d'émotion" nous les revivions en partage, dans cette église de Villars-sur-Glâne, bien trop petite pour tant de tristesse, en ce 3 novembre 1992.*

*En plus du détachement d'honneur composé de la 3<sup>ème</sup> section, du drapeau, de sa garde et de 6 membres de la clique portant le cercueil, presque tous les grenadiers en civil étaient présents.*

*Dans son éloge funèbre, le commandant qui avait eu le privilège de rencontrer François à l'hôpital, releva ces paroles qui prennent maintenant une portée essentielle sur la noble attitude de celui-ci; parlant de sa maladie et des différentes*

interventions qu'il avait subies, il me dit: " ce n'est pas moi qui ai souffert, mais mon frère qui me donna une partie de son corps pour que je puisse continuer à vivre".

Merci Fixo, nous retiendrons ton exemple et garderons de toi un souvenir lumineux.

Le 12 avril, M. **Felix Pauchard**, ancien caporal et membre honoraire du contingent, disparaissait tragiquement dans les falaises de la Sarine. Après une carrière de cafetier-restaurateur, les randonnées, la cueillette des morilles notamment, étaient devenues des passe-temps de cet ami fidèle.

Né le 12 juillet 1917, il était entré au contingent en octobre 1952 comme porteur de fusil, dans la 3<sup>ème</sup> section. Son dévouement discret mais efficace lui avait valu le grade de caporal le 17 mars 1972. Lors de sa démission le 17 février 1984, il fut nommé membre honoraire.

La 2<sup>ème</sup> section, le drapeau et sa garde lui rendirent les honneurs à l'église de St-Pierre le 15 avril 1992 en compagnie de tous ceux qui le gardent en mémoire.

Ancien chef sapeur, le sergent **Joseph Bongard**, dit Seppi, membre honoraire du contingent, s'est éteint le 14 décembre 1992 à l'âge de 83 ans.

Entré dans notre corps le 26 avril 1953 il fut, chose rarissime, incorporé directement chez les sapeurs. Par son exemple et son bon esprit, il fut promu au grade de sergent le 21 mars 1969 et nommé chef sapeur. Jusqu'en 1979, à l'âge de 69 ans, il accomplit son devoir avec courage et persévérance. En déférence à ses 26 ans d'activité féconde, l'assemblée générale lui décerna le titre bien mérité de membre honoraire. Mais il ne resta pas inactif et devint encore un membre fidèle de la Vieille Garde.

Le cap.-aum., les 4 sapeurs, le drapeau et sa garde, 2 tambours et tous les membres de la 1<sup>ère</sup> section assistèrent officiellement à ses obsèques, le 17 décembre 1992, à l'église du Christ-Roi. De nombreux amis tinrent aussi à lui témoigner leur profond attachement.

Nous exprimons encore notre vive sympathie à toutes les familles endeuillées au cours de l'année.

*Que la terre fribourgeoise leur soit légère*



## BILLET DE L'AUMÔNIER

Chers Grognards,  
Chers Amis du Contingent,

Il est difficile de rédiger une parole d'espérance pour 1993, car trop sont pessimistes, défaitistes ... C'est pourquoi, en ce temps où l'on se souhaite des vœux de bonheur, je vous offre ce texte que je trouve merveilleux, car riche d'enseignement.

### *Béatitudes de la personne avisée*

- Heureux celui qui sait se contenter de peu de choses.  
Car, rien n'est plus contraire au bonheur que de chercher un trop grand bonheur.
- Heureux celui qui sait goûter le bonheur caché dans le moment présent.  
Car le bonheur d'hier est passé et celui de demain n'est pas encore né.
- Heureux celui qui a la force d'avancer jusqu'au bout de la nuit...  
Car il est assuré de rencontrer une autre aurore.
- Heureux celui qui donne toujours le meilleur de lui-même,  
Car il n'aura jamais rien à se reprocher...
- Heureux celui qui a découvert que l'Amour est le levier le plus puissant,  
Car il deviendra capable de surmonter les pires obstacles et d'entraîner les autres à sa suite.
- Heureux celui qui sait prendre sa joie dans la joie des autres.  
Car personne n'a le droit d'être heureux seul.
- Heureux celui qui est habité par un esprit optimiste.  
Car il commence à apprécier ce qu'il a avant de se plaindre de ce qui lui manque.
- Heureux celui qui sourit à la vie et qui sème la joie dans son milieu.  
Car la vie lui sourira et il récoltera ce qu'il aura semé.
- Heureux celui qui se venge de son ennemi en lui faisant du bien,  
Car il guérit lui-même la plaie de son cœur et il apprend à vivre de manière divine.

**HEUREUX CELUI QUI MET SA CONFIANCE DANS LE SEIGNEUR,  
CAR SA SOIF D'INFINI NE SERA JAMAIS DÉÇUE...**

Dans l'honneur et la fidélité, notre devise, appliquons ces paroles. Alors, dans la vraie joie et en amitié, solidaires les uns des autres dans le bonheur comme dans les peines, nous vivrons cette nouvelle année.

Par Jésus je vous bénis vous et vos familles  
Amitié

# CHRONIQUE

## CALENDRIER DES PRESTATIONS

LU	06.01	Apéritif des Rois
ME	19.02	Conférence sur "La Patrouille des glaciers"
VE	13.03	Assemblée générale
SA	21.03	Nettoyage d'armes
LU	23.03	1er exercice
SA	28.03	Loto
DI	26.04	Tir Caflisch
LU	27.04	2ème exercice
VE	08.05	Prise d'armes
DI	10.05	Giron des musiques de la Sarine
SA	23.05	100 ans de l'Union instrumentale
LU	25.05	3ème exercice
ME	27.05	Ass. gén. de la Société frib. des officiers; 1ère section
JE	18.06	Fête-Dieu
SA	20.06	Ass. gén. de l'Union suisse des installateurs-électriciens
VE	26.06	
	au	Campagne française
LU	29.06	
ME	01.07	Prestation de serment de la Police cantonale
SA	08.08	Musée de Penthes, inaug. de l'expo du 200è anniv. Tuileries
DI	06.09	Sortie annuelle
LU	07.09	4ème exercice
DI	25.10	Délégation au 110ème anniversaire de la Concordia
LU	26.10	5ème exercice
SA	31.10	Loto
VE	06.11	Promotion de l'Ecole de fourriers; 2ème section
SA	07.11	Ass. des délégués de la Féd. suisse d'escrime; 3ème sect.
SA	07.11	Rencontre tir et cartes entre Gr. de GE et FR
DI	08.11	In Memoriam
SA	14.11	Répétition générale du Jeu des Rois
SA	28.11	Répétition générale du Jeu des Rois
ME	02.12	Réception officielle du Président du Conseil des Etats

Total 34 prestations, dont:

- 11 en uniforme (la campagne française compte pour 2)
- 6 en uniforme de sections dont 3 décès relatés sous Honneurs
- 1 en uniforme comme délégation
- 16 en civil.



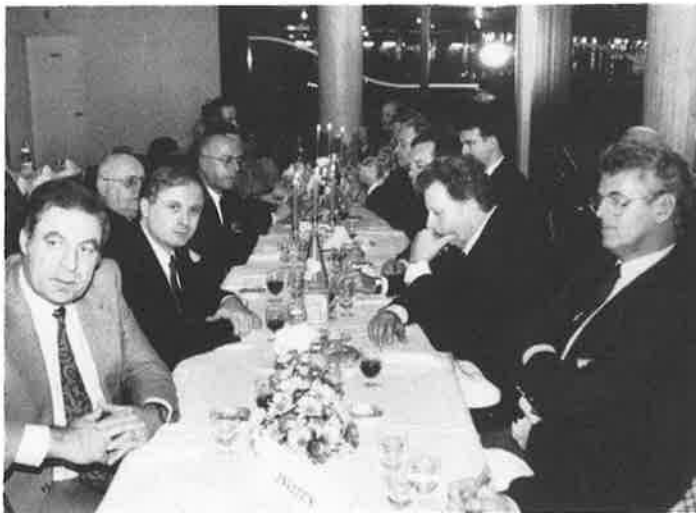
## APERITIF DES ROIS

Lundi 6 janvier

**Solennel et  
chaleureux dans  
les propos**



L'étoile des Mages s'est posée hier soir sur la mensa de l'Université. L'apéritif du Contingent des grenadiers a attiré la foule. Les mines réjouies laissaient bien augurer de la nouvelle année.



*La délégation des grenadiers genevois.*

Le Pays de Fribourg, avec tout ce qu'il comporte de personnalités politiques et d'officiers supérieurs, ce pays populaire avec sa couleur et son amour des traditions, était présent à l'apéritif des grenadiers fribourgeois qui, selon une tradition bien établie, a lieu le jour des Rois. A la Mensa de l'Université, où se déroula cette rencontre solennelle et chaleureuse, on y a remarqué une délégation des grenadiers genevois emmenée par le conseiller d'Etat Dominique Föllmi.

### Un fleuron de notre canton

Alors que les conversations allaient bon train entre grognards et invités, le commandant Jean-Pierre Schuwey releva dans son allocution que le Contingent des grenadiers fribourgeois avait, au cours de l'année du 700<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération, participé à une vingtaine de prestations, dont la Fête nationale suisse à Schwytz. Il a d'autre part tenu à féliciter les grognards pour leur engagement, leur disponibilité et leur fidélité à la patrie. Cette année, le contingent fera un déplacement à Paris pour la commémoration du célèbre 10 août 1792.



*Le sourire et l'élégance de Rose-Marie Ducrot, présidente du Grand Conseil.*

Pour Rose-Marie Ducrot, présidente du Grand Conseil, la prestance des grenadiers fribourgeois n'a d'égal que leur bravoure. Dans leurs uniformes bleus au revers rouge, ils perpétuent la tradition de Garde d'honneur des autorités de notre canton, tout en étant un fleuron et des ambassadeurs du Pays de Fribourg à l'étranger. Les propos de cette Châtelaise étaient si près du cœur que les grenadiers se sont tous levés pour l'applaudir.

Le conseiller d'Etat Raphaël Rimaz a, quant à lui, cité le rôle du Contingent des grenadiers, sa dignité morale et son caractère militaire qui en font une garde d'honneur respectée par le peuple de Fribourg. Pour sa dixième allocution à l'apéritif des grenadiers, Claude Schorderet, syndic de la ville de Fribourg, a atteint le sommet de l'applaudimètre, alors que le major Patrick Cudré-Mauroux, président des sociétés militaires de notre canton, porta l'accent sur la paix dans un monde de plus en plus agité par des conflits. Cette partie oratoire prit fin par le message de l'Eglise de l'aumônier Bernard Allaz, curé de Belfaux.

*Vue partielle de cet apéritif à la Mensa de l'Uni.*





# ASSEMBLEE GENERALE

Vendredi 13 mars

A fin juin 1992, le corps des grenadiers fribourgeois défilera à Paris, commémorant ainsi le massacre des Suisses le 10 août 1792, en pleine Révolution française. Le contingent fait montre de discipline et d'esprit d'équipe même lors de longs débats. Le renouvellement de la garde d'honneur du canton est assuré et les anciens restent, eux aussi, fidèles au fier contingent.

Le Contingent des grenadiers fribourgeois est en forme. Ses multiples prestations de l'année du 700<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération n'ont pas entamé l'enthousiasme des hommes. Vendredi dernier, à Rossens, le major Jean-Pierre Schuwey a mené, tambour battant, une assemblée substantielle. Le commandant a ouvert les débats en saluant les dix nouveaux venus, qui ont passé sous les drapeaux à Estavayer-le-Lac en 1991. Il a ajouté quelques commentaires à la chronique de l'année tenue par le sgt Jean Weber.

*C'est à l'Hôtel du Barrage à Rossens, à 20.00 h. précise que le président a ouvert l'assemblée devant 71 membres actifs, 4 membres d'honneur, 6 membres honoraires, 2 vétérans et 5 nouveaux candidats, soit 88 présents dont 83 voix délibératives.*

*Le rapport du commandant fait revivre certains temps forts de l'année 1991. Sur une quinzaine de prestations deux événements ont été intensément vécus par les grenadiers, **Arena Helvetica**, où pour la première fois de son histoire le contingent se présenta plus de 10 fois en deux jours sur une place de Stans et le **passage sous les drapeaux**, à Estavayer-Le-Lac, où 10 grenadiers furent armés.*

*Après les rapports des diverses commissions qui démontrent une activité féconde et fructueuse d'une saine société, le commandant passe aux autres tractanda:*

Election d'un vérificateur des comptes : Le mandat du gr Charrière est terminé. Le gr Kilchoer devient premier vérificateur. Le Gr Vauthey, jusqu'ici remplaçant, devient 2<sup>e</sup> vérificateur. Comme suppléant, le comité vous propose le fifre Bêat Mauron de la clique. Il est élu par acclamations. Je remercie sincèrement le gr Charrière pour son travail. Il rentre dans le rang. Je félicite le nouveau vérificateur et je souhaite à l'ensemble des vérificateurs, satisfaction et succès.

Démissions : Nous déplorons cette année 5 démissions. Nous devons les accepter; les intéressés les ont prises, respectons-les. Dans l'ordre: Gr Denis Grangier; Gr Paul Murith; sgt François Dupré; cpl André Gantner et fifre Philippe Curty. Le président donne lecture des lettres de démission et fait, ensuite, voter l'assemblée qui accepte ces démissions, souvent à contre coeur.

Admissions : Heureusement, la relève est assurée et j'ai le plaisir de vous présenter, ce soir, 5 nouveaux candidats. Ces candidats ont tous été vus par le Commandant et présentés au comité et à l'EM. Ils remplissent les conditions et ont accepté de se soumettre aux règles du Contingent. Ils ont suivi les entraînements et les exercices dirigés par le sgtm et le TM.

Le président prie les candidats de quitter momentanément la salle. Après présentation des parrains, l'assemblée accepte les 5 nouveaux candidats, soit Bruno Gross, comme porteur de fusil; Gérald Page, comme fifre; Florian Bassenne, comme tambour; François Jauquier, comme porteur de fusil et Willy Sciboz, comme tambour. Les candidats rejoignent la salle sous les acclamations de leurs nouveaux camarades.

Bassenne, Florian né le 11.09.1970  
Montmelley, 1646 Echarlens  
Dessinateur- géomètre

Parrains: TM M. Brugger, B. Bays

Hobbies: football, basketball, ski  
et musique





Gross Bruno né le 21.05.1958

Hangeriedstrasse, 1736 St. Sylvestre  
Inspecteur de police

Parrains: P. Schuwey, J.-P. Kurth

Hobby : Le chant

Jauquier François né le 08.12.1968

Route de Schiffenen 3, 1700 Fribourg  
Dessinateur-géomètre

Parrains: Lt D. Roubaty, F Ch. Auderset

Hobbies: Badminton, tir, vélo tout-terrain



Page Gérald né le 29.01.1960

au Village 2, 1772 Ponthaux  
chef de chantier

Parrains: Gr D. Clément et A. Bernasconi

Hobbies: Champignons, spéléologie, bricolage

Sciboz Willy né le 08.03.1973

Au Félon, 1742 Autigny  
Maçon

Parrains: TM M. Brugger, Sgt E. Etter

Hobbies: Batterie, scoutisme



Bon départ et persévérance dans vos nouveaux engagements

Promotions : Aucune proposition de promotion n'est présentée pour 1992.

Nominations : Selon l'art. 7 bis et l'art.8 des statuts, le comité propose :

Comme membres honoraires : le sgt Dupré François, 20 ans  
le cpl Gantner André, 38 ans  
le gr Murith Paul, 28 ans

Ils sont nommés par acclamations. Je les félicite pour cette flatteuse nomination et les remercie de leur engagement au service du Contingent.

Comme membres d'honneur : Monsieur Raphaël Rimaz, président du Gouvernement, Directeur de la justice, de la police et des affaires militaires;  
Il est une tradition que le Directeur militaire vienne membre d'honneur.  
Monsieur Rimaz, par son soutien à la cause des grenadiers, mérite cet honneur. Nommé par acclamations.

Monsieur André Antiglio à Fribourg s'est toujours, même s'il est resté dans l'ombre, intéressé à la cause des grenadiers, également en permettant à 3 de ses précieux collaborateurs de faire partie du Contingent. En reconnaissant les mérites des grenadiers pour la défense des traditions, la représentation de Fribourg et de sa glorieuse histoire. Enfin en nous remettant un appui financier important. Nommé par acclamations.  
Je vous remercie et félicite ces deux nouveaux membres d'honneur.

Désignation de la garde du drapeau : Gr Daniel Clément, 2e section  
Gr Gérard Tinguely, 3e section

Deux grenadiers qui sauront, avec Le Lt-enseigne, faire honneur au Contingent. Le remplaçant, de la première section, sera le Gr Bertand Cotting. Je félicite et remercie les 2 gardes anciennes, les gr Kurth et Macheret qui ont bien rempli la mission confiée.

<u>Channes</u> : Pour 100 prestations et plus :	Gr Gérard Macheret	111 prestations.
<u>Plateau et gobelets</u> : 200 prest. et + :	Gr Michel Meuwly	200 prestations.
<u>Vitrail</u> : 300 prest. et + :	Sgt Denis Brunisholz	319 "
	Lt Paul Wassmer	307 "
	Cpl André Roulin	301 "
	Sgt Pierre Ceriani	300 "

Chevrons d'ancienneté :

Premier chevron : Gr Bernard Bays, Jean Hayoz, Gérard Tinguely et fifre Gérard Roch.

Deuxième chevron : Lt-adj J.P. Largo, fifre Pierre Carrel et les Gr Daniel Clément, Casimir Crottet, Gérard Macheret et Jean-Yves Perrin.

Troisième chevron : Cpl Joseph Fasel et Armand Philipona, Gr Bernard Rappo.

Quatrième chevron : Sgt François Dupré.

Sixième chevron : Les Sgt Denis Brunisholz et Pierre Ceriani.

L'assemblée décida de limiter à quinze ans la mise en compétition des challenges. Ils sont «immontrables» au-delà. A titre d'encouragement, les vainqueurs des tirs recevront des gobelets d'étain. On promet aux cavistes de reconnaître leur travail en les autorisant, dès 1993, à faire rapport de leur activité lors l'assemblée générale. Enfin, André Liaudat, le président d'honneur du contingent, invita celui-ci à poursuivre son effort de diversité dans les figures lors de prestations publiques. Le public aime cela.

Le divisionnaire Liaudat se plut encore à présenter le "Jeu des Rois" qui sera donné le 23 janvier 1993 à l'occasion du 500<sup>ème</sup> anniversaire de la société de tir de la Ville de Fribourg. Il expliqua en premier les évolutions des différents groupes.

M. Gérard Piccand, président de la Vieille Garde, complimenta le contingent et son commandant et rappela que la Vieille Garde se tenait toujours à disposition pour rendre des services.

L'aumônier Bernard Allaz devait clore les débats par les mots qui touchent toujours les cœurs des grognards.

L'éloge aux partants ainsi que la remise des diplômes et des chevrons d'ancienneté seront relatés lors de la prise d'armes.

## LA PATROUILLE DES GLACIERS

Mercredi 19 février 1992, 20.00 h. aula de l'Institut de chimie de l'université, Pérolles, deux responsables, le divisionnaire André Liaudat, Cdt de la Div. Mont 10, accompagné du capitaine Camille Bournissen, chef technique, nous font l'honneur d'une brillante information sur cette course déjà légendaire.



Dès son origine en 1943, où le but était de tester l'endurance des formations en instruction de la brigade de montagne 10 de l'époque, la Patrouille des glaciers devint rapidement un sujet de controverse de par la difficulté du parcours, des moyens techniques à engager et des conditions météorologiques.

### C O U R S E S :

- 1943 18 patrouilles 63km, 7600 m. de dénivellation, 2 au but en formation complète, 1<sup>ère</sup> en 12 h. 7 min.
- 1944 44 patrouilles, parcours plus long et difficile, 11 abandonnèrent, 1<sup>ère</sup> en 13 h. 16 min.
- 1949 L'une des patrouilles disparut dans une crevasse. A la suite de cet accident, le DMF décida d'interdire la course.
- 1984 579 concurrents (ouverture aux civils). Accent mis sur la sécurité; 1<sup>ère</sup> patrouille 8 h. pour le parcours Zermatt-Verbier.
- 1986 1146 concurrents (interruption vu les conditions météo).
- 1988 Quelques modifications d'organisation.
- 1990 Plus de 400 patrouilles dont 84 refusées.
- 1992 ?



### En quoi consiste la Patrouille des Glaciers

Cet exercice militaire hors du commun, cette course d'endurance consiste à passer en équipe de 3 patrouilleurs de Zermatt/Arolla à Verbier sur le parcours de la Haute Route:

**Catégorie A:** place de l'Eglise de Zermatt - cabane Schönbiel - Tête Blanche (point culminant, 3000 m) - traversée du glacier du Mont Miné jusqu'au col de Bertol - descente vers Arolla (2000 m) - montée par un couloir raide jusqu'à Rosa-Blanche - col de la Chaux - Verbier (environ 54 km / 115 km effort).

**Catégorie B:** Arolla - Verbier (environ 28 km / 52 km effort).

A l'origine, seuls les militaires pouvaient y participer, mais depuis 1984 comme mentionné ci-dessus, cette course est ouverte aux civils (hommes, femmes) suisses et étrangers. Pour l'ancien commandant de la division de montagne 10, le divisionnaire Adrien Tschumy, cette ouverture se justifie du fait que la jeunesse et le peuple ont montré, durant ces dernières années, un engagement significatif pour la haute montagne et des capacités qui conduisent à une maîtrise des conditions requises. De plus, autant qu'en 1944, notre armée fait partie du peuple. C'est du reste pour rendre cette course accessible à un nombre plus large de sportifs que la catégorie «B» fut introduite en 1984.

Les participants sont répartis en catégories par classe d'âge, l'âge minimum étant 20 ans pour la catégorie «A» et 18 ans pour la catégorie «B»:

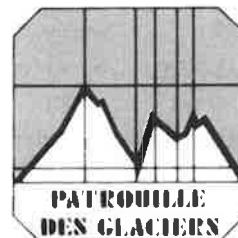
- **«militaire»:** en uniforme, en élite / Landwehr / Landsturm
  - 2 des 3 concurrents doivent appartenir à la même classe d'âge – pas de restriction d'incorporation.
- **«civile»:** en tenue civile – Seniors I (total de l'âge des 3 concurrents: jusqu'à 100 ans; Seniors II: de 101 à 130 ans; Seniors III: 131 et plus).

En ce qui concerne l'équipement, il faut avoir des skis à arêtes métalliques (largeur minimale de 50 mm sous le pied), avec une fixation permettant de bloquer le talon – les chaussures doivent être adaptées au type de terrain, à l'altitude et à la durée (chaussures légères de fond exclues). Il faut de plus – et c'est logique – suivre scrupuleusement les tronçons balisés, être muni d'un SE-125 et d'un détecteur à avalanches, tous deux fournis par l'organisation.

On apprendra par la suite que l'édition 1992 comprendra 481 patrouilles soit 1443 concurrents. 165 patrouilles ont été refusées.

La responsabilité de la course revient aux deux conférenciers cités et au major EMG Marius Robyr, commandant de celle-ci.

Toute notre reconnaissance va aux orateurs ainsi qu'aux organisateurs de cette intéressante conférence.



# TIR CAFLISCH

Dimanche 26 avril

Septante participants se sont disputés les challenges et gobelets de cette 21 ème édition. Cette tradition est tellement ancrée dans les esprits que les tirs se succèdent dans l'oubli des ans. Chacun est heureux de se retrouver dans l'ambiance sympathique de ce stand de Rosé, si bien agencé pour réchauffer aussi les coeurs.

## CLASSEMENT "INDIVIDUEL"

(\*) gagnent 1 gobelet en étain tiré au sort par Monsieur René ZAY, président de la CT

1.	1.	FASEL	Joseph	1937	77 pts	36.	BERNASCONI	Aldo	1959	66 pts	*
2.		BERSET	Henri	1941	76	37.	LAUDAT	Charles	1942	65	
3.		ZAY	René	1940	75	38.	BAYS	Bernard	1948	65	
4.	2.	ROULIN	André	1930	73	39.	10. DUPRE	Bernard	1928	64	
5.	3.	CHASSOT	Hubert	1936	73	40.	11. VERDON	Jean-Claude	1934	64	
6.		GRANGIER	Denis	1950	73	41.	HAYOZ	Jean	1940	64	
7.		LARGO	Jean-Pierre	1941	72	42.	CASTELLA	Jean-François	1943	64	
8.		TINGUELY	Gérard	1947	72	43.	YERLI	Jean-Pierre	1943	64	
9.		GUTKNECHT	Hans-Peter	1955	72	44.	DEFFERRARD	Claude	1946	64	
10.		VAUTHEY	Patrick	1962	72	45.	12. WEBER	Jean	1931	63	
11.		ROUBATY	Bernard	1940	71	46.	KILCHOER	Hugo	1938	63	
12.		FOLLY	André	1942	71	47.	TAVOLI	Antoine	1945	63	*
13.		DESPOND	Candide	1955	71	48.	TISSOT	Jean-Bernard	1946	63	*
14.	4.	HUBER	Xavier	1936	70	49.	13. AEBY	Florian	1932	62	
15.		BRUGGER	Marius	1938	70	50.	BAPST	Marcel	1942	62	
16.		GEINOZ	André	1950	70	51.	GUISOLAN	Nicolas	1950	62	
17.	5.	ROUBATY	François	1920	69	52.	CLEMENT	Daniel	1946	61	
18.		AUDERSET	Michel	1942	69	53.	14. GEX	Carlo	1925	60	
19.		ROCH	Gérard	1946	69	54.	15. BRUNISHOLZ	Denis	1924	59	
20.		ZOSSO	Jean-Michel	1950	69	55.	16. BERTSCHY	Alphonse	1931	59	
21.		CHARRIERE	Alfred	1950	69	56.	THARIN	Philippe	1954	59	
22.	6.	WASSMER	Paul	1928	68	57.	17. MACHERET	Gérard	1936	58	
23.	7.	PICCAND	Gérard	1931	68	58.	GROSS	Bruno	1958	58	
24.		CROTTET	Casimir	1943	68	59.	DELLEY	François	1957	56	
25.		SANGSUE	André	1950	68	60.	COTTING	Bertrand	1960	56	
26.		THOMET	Jean-Marie	1958	68	61.	18. DELABAYS	Gérard	1935	54	
27.		SCIBOZ	Philippe	1962	68	62.	19. LANTHANN	Bernard	1927	53	
28.		AUDERSET	Christophe	1969	68	63.	20. DUPRE	François	1925	52	
29.	8.	SCHUWEY	Jean-Pierre	1936	67	64.	MAILLARD	Luc	1960	48	
30.		MAURON	Béat	1954	67	65.	VONLANTHEN	Robert	1942	47	
31.		SCHUWEY	Pierre	1957	67	66.	21. CERIANI	Pierre	1932	45	
32.	9.	BRODARD	Charly	1930	66	67.	22. COTTIER	Alphonse	1921	44	
33.		SCERRER	Carlo	1939	66	68.	23. VOLERY	Kiki	1930	43	
34.		KAESER	Bernard	1953	66	69.	24. HAYOZ	Raphaël	1924	33	
35.		DESSIBOURG	Pierre	1954	66	70.	25. GIRARD	Roland	1930	7	

Classement "CHALLENGE CAFLISCH I" Au Roi du Tir du jour (voir première colonne du classement individuel)

Vainqueur: FASEL Joseph 1937 Clique 77 pts

Classement "CHALLENGE SCHACHER" Au premier vétéran classé (voir deuxième colonne du classement individuel)

Vainqueur: FASEL Joseph 1937 Clique 77 pts

Classement "CHALLENGE CAFLISCH II" A la section ayant le pourcentage le plus élevé de participants actifs.

1.	Section 3	17 participants sur	19 actifs	=	89.473 %
2.	Etat-Major	11 "	13 "	=	84.615 %
3.	Section 2	12 "	16 "	=	75 %
4.	Section 1	14 "	19 "	=	73.684 %
5.	Clique	10 "	19 "	=	52.631 %

Classement "CHALLENGE THARIN" Au total des 8 meilleurs résultats par section.

1.	Etat-Major	avec	568 pts
2.	Section 3	avec	553 pts
3.	Section 2	avec	551 pts
4.	Clique	avec	540 pts
5.	Section 1	avec	535 pts

Classement "CHALLENGE FASEL" Au tireur ayant obtenu le résultat le plus approchant de la moyenne de tous les participants au tir.

70 classés pour un total de 4'414 points - Moyenne 63.057 % -

Vainqueur: TAVOLY Antoine (appui aux meilleurs coups profonds)

Attribution du "GOBELET EN ETAIN" Aux 3 premiers du classement général individuel

FASEL Joseph avec 77 pts BERSET Henri avec 76 pts ZAY René avec 75 pts

Attribution de l' "ECU ALBERT SCHACHER" Attribution selon le choix du donateur

Au	2ème Vétéran	ROULIN	André	avec	73 pts
	1er Jeune tireur	AUDERSET	Christophe		68 pts
	4ème du général	ROULIN	André		73 pts
	dernier du classement	GIRARD	Roland		7 pts

Pour le bureau des calculs, Rosé le 26 avril 1992 Ph Tharin  
B Bays

## PRISE D'ARMES

### Le Contingent des grenadiers à Châtel-Saint-Denis Hommage à la présidente

Les Grenadiers fribourgeois cultivent le respect de la tradition. Le cérémonial de la prise d'armes du contingent en est un exemple. Il a lieu dans le fief du président du Grand Conseil. C'est donc grâce à la présidente Rose-Marie Ducrot, syndic du lieu, que Châtel-Saint-Denis a eu samedi soir les honneurs de cette manifestation ordonnée par le commandant Jean-Pierre Schouwey.

Conseil, M. le Président du Conseil d'Etat, M. le Préfet Rohrbasser, les civils et militaires attachés et amis.

En effet, en ce vendredi 8 mai, le contingent fait halte dans ce district, puisque les augures l'ont voulu ainsi.

Dès 19.15 h., par un temps propice, le contingent avec ses deux nouveaux B. Gross et F. Jauquier qui prennent pour la première fois l'uniforme, s'ébranle et traverse, sous l'oeil de la TV, la cité libérée de tout trafic.

Il s'arrête sur la place, face à un parterre d'invités dont Mme la Présidente du Grand

19.30 h.

Annonce du Contingent à M. le Président du Conseil d'Etat Raphaël Rimaz

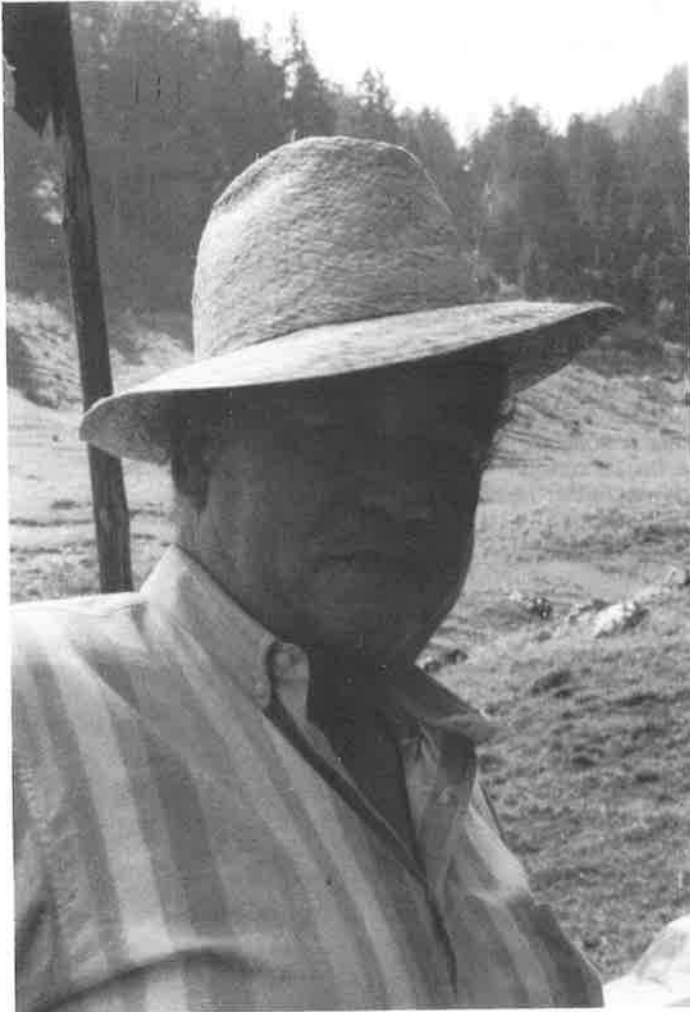
- Salutation du Commandant
- Marche de la clique
- Mot de l'aumônier
- Remise des chevrons d'ancienneté
- Ban de la clique
- Prise de congé des anciens actifs
- Remise de diplômes
  - membre honoraire
  - membre d'honneur
- Marche de la clique
- Message de notre nouveau membre d'honneur
- Salve d'honneur
- Remise du drapeau
- Défilé
- Fin de la prestation

Il s'agit là d'un rite bien établi, d'où il faut tirer quelques points forts:  
la remise des chevrons d'ancienneté qui vont cette année de 1 à 6, soit de 5 à 30 ans d'activité,  
l'éloge aux démissionnaires et aux nouveaux membres d'honneur.  
Voir le rapport de l'assemblée générale.



La prise de congé des démissionnaires constitue un acte prenant de la cérémonie. Cinq grenadiers quittent les rangs cette année. Sont présents ce soir, le Sgt François Dupré et le Cpl André Gantner. Les autres excusés soit le fivre Philippe Curty, les Gr. Denis Grangier et Paul Murith rendront leurs armes ultérieurement.

Pour raison de cohérence, votre chroniqueur relate tous les départs sous cette rubrique.



### **Sgt François DUPRÉ**

Né le 13.07.1925, entré au contingent le 17.03.1972 comme porteur de fusil à la première section, commandée par le Lt Paul Wassmer, passage sous les drapeaux le 08.06.1974 à la Lenda, promu Cpl le 12.02.1982 et Sgt le 20.02.1987, membre du comité de 1987 à 1990.

En 20 ans de service, tu as été serre-file de gauche puis de droite et en cela tu as donné lors des défilés le rythme martial à ta section.

Passionné d'histoire et connaisseur des armes notamment anciennes, tu n'as pas ménagé ton temps pour organiser des nettoyages et aider les camarades en panne de feu.

Au comité, en tant que représentant de la troupe tu apportais toute la sagesse de l'homme de la Gruyère.

Camarade merveilleux, toujours disponible, tu mérites, en hommage à ton dévouement, de recevoir le diplôme de Membre honoraire du contingent des grenadiers fribourgeois.



### **Cpl André GANTNER**

Né le 26.07.1923, entré au contingent le 31.03.1954 comme porteur de fusil de la 2<sup>ème</sup> section commandée par le Lt Hertig et depuis 6 ans par le Lt Auderset, tu as passé sous les drapeaux le 13.06.1954 et été promu caporal le 08.03.1968.

Durant 38 ans d'activité, avec plus de 300 prestations, tu as su t'identifier à ces valeureux soldats qui faisaient la fierté de nos ancêtres.

Plein d'humour, tu affectionnais, après l'effort, ces instants où dans la pénombre des cantines, en émule de Tino, tu entonnais Marinella et bien d'autres chansons. Et tout le monde suivait le mouvement dans la langueur des vibratos, si bien imités. Dit "Minium" de par ton activité professionnelle de peintre, tu savais offrir à ton entourage une palette de bonne humeur et de fantaisie. Merci, pour tant de souvenirs apportés par ta fidélité que tu perpétues dans l'engagement à nos côtés de ton fils Pascal. Mille bravos pour ta nomination au titre de membre honoraire.



### **Fifre Philippe CURTY**

Né le 14.03.1969, entré au contingent le 08.03.1985 comme fifre, tu as passé sous les drapeaux à Morat, le 14.09.1985.

Jeune et beau garçon, c'est peut-être cet aspect qui te rendait si timide pour ne vouloir nous laisser une photo. Toujours est-il que tu t'es fait apprécier par ta gentillesse, ta bonne humeur et ton caractère d'animateur.

Tes études sont à l'origine de ta décision d'abandonner le contingent, qui en te regrettant, te souhaite beaucoup de succès.

### Denis GRANGIER



Né le 25.03.1950, entré au contingent le 17.02.1984, comme porteur de fusil à la 1<sup>ère</sup> section, tu as passé sous les drapeaux à Morat le 14.09.1985.

C'est dommage qu'après 8 ans tu nous quittes déjà, toi qui t'étais tout de suite fidèlement intégré et imposé comme organisateur, rôle que tu affectionnais particulièrement.

Tu avais repris la tenue de la caisse de la 1<sup>ère</sup> section et tu ne manquais pas de payer de ta personne pour que tout soit tip-top en ordre.

Camarade sincère, de bon aloi, chacun se souviendra de ton beau sourire et espère te revoir souvent.

### Paul MURITH

Né le 22.12.1926, entré au contingent le 14.03.1965 comme porteur de fusil à la 2<sup>ème</sup> section, tu as passé sous les drapeaux le 08.04.1967 à Fribourg.

27 années passées au contingent et comme le dit le commandant: "Sans te faire trop remarquer, tu sers admirablement, par une présence assidue, une camaraderie sans faille et une tenue toujours impeccable".

En effet, malgré ton activité professionnelle qui pouvait t'accaparer jour et nuit, malgré tous tes engagements dans diverses sociétés, tu étais toujours de nos campagnes et parfois en mission spéciale. Te souviens-tu de Rome en 1988, où ton engagement

en tant que cinéaste t'a donné des sueurs froides. Lorsque le Pape s'efface devant Paul, il faut absolument rattraper cette vision !

Héros discret, tu reçois le diplôme de membre honoraire. Nous te souhaitons longue vie pour que tu puisses, selon tes espoirs, avec une bonne bière tous nous conduire sur les chemins du paradis.

Le diplôme a été remis après la cérémonie "In memoriam".



## NOUVEAUX MEMBRES D'HONNEUR

Monsieur *Raphaël RIMAZ*

*Président du Gouvernement fribourgeois*

*Conseiller d'Etat, directeur de la Justice, de la Police et des affaires militaires depuis 1986, vous accédez au 1<sup>er</sup> janvier de cette année à la haute charge de Président du Gouvernement Fribourgeois.*

*Les liens qui vous unissent au Contingent des grenadiers fribourgeois sont nombreux et solides, tant comme homme que comme magistrat. En effet, de par votre fonction de Directeur militaire, vous avez plein pouvoir sur les contacts que nous pouvons établir avec les Hautes autorités de notre Canton, afin de remplir notre mission de garde d'honneur du Gouvernement fribourgeois.*

*Homme de dialogue, homme aux convictions très profondes, votre appui constant, vos contacts chaleureux et amicaux envers le Contingent des grenadiers fribourgeois, sont des marques qui nous touchent et qui expriment combien est grand l'intérêt que vous portez à notre Contingent.*

*Votre présence lors de plusieurs de nos manifestations montre votre attachement à nos traditions, à ce pays que nous aimons et aux valeurs que nous voulons défendre.*

*Vous proclamant Membre d'honneur du Contingent des grenadiers fribourgeois, les grenadiers tiennent ainsi à marquer la déférence l'estime et la gratitude qu'ils ont envers vous.*

*C'est donc avec une grande joie, beaucoup d'honneur et une grande fierté que je vous remets le diplôme de Membre d'honneur du Contingent des grenadiers fribourgeois.*

L'assemblée générale du 13 mars 1992 décernait aussi le diplôme de Membre d'honneur à Monsieur **André ANTIGLIO**, industriel à Fribourg, pour services exceptionnels.

Malheureusement, Monsieur Antiglio étant malade, nous lui remettrons le diplôme ultérieurement.

Cette remise s'est faite le 29 octobre à son domicile, avec la présence de six hommes en uniforme.

Cher Monsieur **ANTIGLIO**,

Vous proclamant Membre d'honneur du Contingent des grenadiers fribourgeois, les grenadiers tiennent à marquer ainsi la déférence l'estime et la gratitude qu'ils ont envers vous.

Originaire de St-Ours, né à Fribourg le 16 avril 1908, vous reprenez en 1934, la direction de l'entreprise que votre père avait fondée et que vous amenez, grâce à vos qualités humaines, votre entregent, votre conscience professionnelle et vos grandes qualités techniques, au succès.

Homme de dialogue, homme aux convictions très profondes, votre appui constant, vos contacts chaleureux et amicaux envers le Contingent des grenadiers fribourgeois, sont des marques qui nous touchent et qui expriment combien est grand l'intérêt que vous portez à notre cause.

Votre engagement au service des autres, votre droiture, votre caractère, votre amour pour notre belle ville de Fribourg, notre Canton, notre pays, sont des exemples d'une grande valeur.

Votre enthousiasme montre avec quelle conviction vous êtes attaché à la devise du Contingent des grenadiers fribourgeois: Honneur et fidélité.

En admiration pour tout ce que vous accomplissez, c'est avec une grande joie, beaucoup d'honneur et une grande fierté que je vous remets le diplôme de Membre d'honneur du Contingent des grenadiers fribourgeois.

Très touché de sa nomination, Monsieur Raphaël Rimaz nous transmet son message de fierté et nous exprime sa gratitude pour l'accomplissement scrupuleux de notre mission de gardien des traditions et des Hautes autorités cantonales.

La prise d'armes se termine par une magnifique salve, la remise du drapeau et le défilé qui sera suivi d'un apéritif offert par la Commune de Châtel-St-Denis.



## ROSSENS 18<sup>ème</sup> GIRON DES MUSIQUES DE LA SARINE

Dimanche 10 mai.

Il n'est pas évident, pour une société militaire comme la nôtre d'être associée à un giron des musiques.

Est-ce parce que nous avons une clique ou que nous encensons de la fumée de nos salves, la tribune des officiels ?

Toujours est-il que c'est un honneur pour notre société et nous étions heureux de défiler dans ce village en fête et ensoleillé.

**Succès sur toute la ligne. La Fête des musiques de la Sarine, organisée à Rossens, boucle en beauté la ronde des rendez-vous pris depuis 1965 dans les localités dotées d'une fanfare. La rencontre des dix-huit sociétés a été une fête dense pour ses auteurs. Elle a comblé d'aise un public venu en foule écouter religieusement le concert de samedi soir et applaudir le cortège de dimanche où l'art a été conjugué dans ses expressions les plus diverses.**

La totale réussite de cette fête est assurément à la mesure de l'engagement du comité d'organisation présidé par Michel Ducrest et qui a rassemblé dans son sillage tout ce que le village compte comme groupements et particuliers de bonne volonté. Comme les autres groupes participant au défilé, les enfants des écoles ont conféré à la manifestation une ligne résolument nouvelle, réussissant à y représenter l'art dans ses expressions les plus diverses.

En effet, rien dans ce cortège, mis à part le troupeau qui en marquait la fin, ne ressemblait à du « déjà vu ». Le thème n'était pourtant pas facile à traiter. Que cela soit la société des ouvriers, le FC local, la société de gymnastique, celles de tir et de tennis de table, la jeunesse et surtout les écoliers ont manié le sujet avec originalité. La commission

du cortège présidée par Daniel Baur a bénéficié du concours d'Hubert Audriaz qui a aidé à donner une représentation surprenante de ce thème rarement mis en défilé. Et l'on a aussi remarqué la beauté et la bienfaisance des costumes dessinés par Danielle Wicht.

### Public respectueux

Samedi et dimanche, les sociétés se sont produites devant les experts Grégoire Debons, de Savièse, et Jean-Daniel Lugrin, de Givisiez, qui rédigeront un rapport, critique bien sûr, mais surtout porteur de conseils. Pour les musiciens sarinois, comme pour le public qui a rempli samedi soir la halle de 2500 places, le concert de gala donné par la Concordia de Vétroz, dirigée par Géo-Pierre Moren, 1<sup>er</sup> rang en classe excellence dans la catégorie brass band à la Fête fédérale de Lugano en 1991, a été un vrai régal. Les organisateurs avaient-il est vrai veillé à assurer le calme le plus parfait. On avait interdit la consommation dans la halle et l'accès aux bars, de sorte que la cantine s'est fait salle de concert. Le public fut en revanche moins respectueux des orateurs qui s'exprimèrent au cours du banquet officiel de dimanche, leurs discours tombant dans un joyeux tohu-bohu.

# 100 ANS DE L'UNION INSTRUMENTALE

Samedi 23 mai.

Soleil, cortèges, foule et flonflons, samedi, pour l'acte solennel du centième anniversaire de l'Union instrumentale de la ville de Fribourg, la bénédiction de sa nouvelle bannière. La centenaire était entourée pour la circonstance de toutes les sociétés amies. Politique, religieux, militaire, les trois ordres de la république étaient venus s'associer à cette martiale cérémonie, marquée par le rythme des tambours et l'odeur de la poudre.

## UN MILLIER DE SPECTATEURS

De la Concordia à la fanfare militaire de Saint-Petersbourg, en passant par les célèbres Landwehr de Fribourg et de Genève, une dizaine de sociétés de musique ont défilé sur le boulevard de Pérolles, entre le Noble Contingent des grenadiers fribourgeois au garde-à-vous et le démocratique contingent des invités, massés sur une estrade devant les bâtiments de l'imprimerie Saint-Paul. Ouvert par la Concordia, fermé par les élégants cavaliers du Cadre noir et blanc, le cortège a attiré un bon millier de personnes tout au long du boulevard.

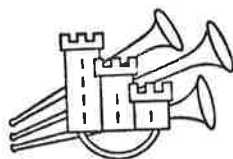
La bénédiction de la nouvelle bannière par le chanoine Jean-Jacques Banderet, vicaire épiscopal, a eu lieu dans la grande halle de Sainte-Croix, devant la marraine Madeleine Mossu et le parrain Joseph Vonlanthen, le Conseil d'Etat, le Tribunal cantonal, le préfet, le Conseil communal. Portée par quatre demoiselles d'honneur, la nouvelle bannière (copie presque conforme de l'ancienne) a été aspergée par le vicaire épiscopal, qui ne s'est pas fait faute de rappeler que «la beauté sauvera le monde», et que la musique est une part essentielle de cette beauté dans un monde qui en a plus besoin aujourd'hui que jamais.

## LA TRADITION DES VENTS

Le syndic de Fribourg, Claude Schorderet, a pour sa part situé la place de l'Union instrumentale dans cette ville «d'art et de culture», inaltérable témoin de la fidélité fribourgeoise à la tradition des ensembles à vent.

Une salve d'honneur des grenadiers fribourgeois a mis un terme à la partie officielle, dont le dernier acte a été un ultime cortège, ensembles mélangés, de Sainte-Croix au Comptoir.

Après une prise du drapeau à 15.45 h. près de l'Union de Banques Suisses, le contingent a défilé jusqu'à Pérolles où il devait faire une haie d'honneur avant d'assister à la bénédiction du nouveau drapeau de l'Union instrumentale.



Pour son centième anniversaire, l'Union instrumentale de Fribourg avait préparé un programme de festivités à la hauteur de sa réputation. Avec entre autres la présence très appréciée de la fanfare militaire-cosmique de St-Petersbourg. Une visite que notre corps de musique lui rendra prochainement.



## ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE FRIBOURGEOISE DES OFFICIERS

Mercredi 27 mai.

A 17.00 h. les grenadiers de la 1<sup>ère</sup> section font une haie d'honneur à l'entrée de la salle de l'école secondaire d'Estavayer où se rendent les officiers. Après l'assemblée, ils ouvrent le cortège et traversent la ville jusqu'à la Place de Moudon où ils tirent une salve devant tout de corps des officiers.

### LES OFFICIERS FRIBOURGEOIS ONT UN NOUVEAU PRÉSIDENT

Réunis à Estavayer-le-Lac en présence de nombreux invités, les officiers fribourgeois se sont donné un nouveau président en la personne du major EMG Daniel Papaux, de Villars-sur-Glâne. Né en 1951, préposé à la défense générale du canton, le major Papaux succède au col EMG Ernst Kuster, de Morat. La manifestation à laquelle prirent notamment part le conseiller national Joseph Deiss, la présidente du Grand Conseil Rose-Marie Ducrot et le président du Conseil d'Etat Raphaël Rimaz, s'acheva par une conférence du commandant de corps Heinz Häsler, chef de l'état-major général, sur le thème «Armée 95».

Notre photo F1: quelques invités à l'assemblée que suivit une réception par la commune d'Estavayer-le-Lac.



## LA FETE - DIEU

Jeudi 18 juin.

En ce jour, le contingent remplit vraiment son rôle de garde d'honneur qui se compose de l'Adj. J.-P. Largo

du Lt M. Auderset

du Lt QM H. Chassot

du sgtm J.-M. Zosso

et de tous les porteurs de fusil.

La procession part de la cour du collège pour aboutir à la cathédrale.

# UNION SUISSE DES INSTALLATEURS - ELECTRICIENS

Samedi 20 juin

Ce n'est pas à Gruyères mais vu le mauvais temps, dans la Halle du comptoir que se déroule cette prestation de 20 à 20.20 h. Elle est très courte pour ne pas perturber les agapes d'une société en tenue de soirée.

## 400 maîtres électriciens en assemblée

**Les associations de la  
branche électrique réunies  
à Fribourg.**

Fidèles à la tradition, les assemblées générales de l'Association d'achats électro (AAE) et de l'Union suisse des installateurs électriciens (USIE) ont lieu en même temps. En cette fin de semaine, ces assemblées se tiennent à l'aula de l'Université de Fribourg.

Hier, l'assemblée AAE a été suivie du paiement de la ristourne versée aux membres. Aujourd'hui, environ 400 propriétaires d'entreprises d'électricité de toute la Suisse sont au rendez-vous. Après l'assemblée proprement dite, l'apéritif sera servi dans la cour du château de Gruyères, où les membres de l'USIE seront accueillis par la Landwehr et le Contingent des grenadiers. Les assemblées des maîtres électriciens ont lieu chaque année dans un autre canton. Fribourg a été choisi cette fois-ci sur proposition de M. Paul Klaus, membre du comité central et président de la commission pour l'économie d'entreprise de l'USIE, par ailleurs administrateur de Ramuz Electricité SA à Givisiez.



## CAMPAGNE FRANCAISE

**Vendredi 26 juin      AMBASSADE DE SUISSE A PARIS**

Une note d'histoire sur " *L'HOTEL CHANAC DE POMPADOUR* "

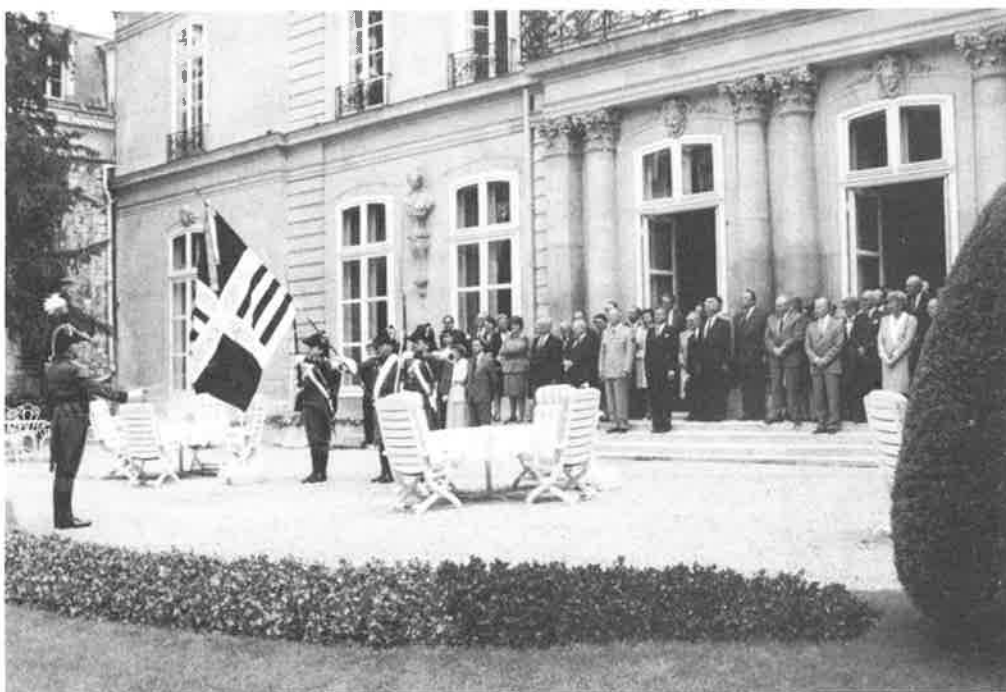
Les propriétaires: L'actuel Hôtel de l'Ambassade de Suisse fut d'abord une construction plus petite, composée d'un rez-de-chaussée, que l'abbé Pierre Chanac de Pompadour avait fait élever en 1705 par un architecte alors fort renommé, Delamaire, qui fut aussi l'auteur des plans de l'Hôtel de Rohan de Soubise (actuellement bâtiments des Archives nationales).

En 1720, après la mort de l'abbé de Pompadour, la maison revint à ses nièces, la marquise d'Hautefort et la marquise de Saint-Luc. La première y habita jusqu'en 1747, puis la vendit à Madeleine Angélique de Neufville-Villeroy, duchesse de Boufflers, née en 1707, veuve d'un aide de camp de Louis XV, qui se remaria en 1750 avec François-Frédéric de Montmorency, maréchal de France duc de Luxembourg, dont J.-J. Rousseau devait devenir l'ami. Le duc et la duchesse de Luxembourg quittèrent bientôt la maison et c'est Guy Guérapin de Vauréal, évêque de Rennes, membre de l'Académie française, pendant quelques années ambassadeur de France à Madrid, qui en fit l'acquisition. Il y meurt au bout de 15 ans et son successeur se trouve être un gentilhomme suisse, Pierre-Victor, baron de Besenval, qui achète la maison en 1767. Il la fait agrandir, notamment par l'adjonction d'un étage. Il a confié les travaux au célèbre architecte Brongniart (constructeur, entre autres, de l'actuel Lycée Condorcet) qu'il charge également d'aménager au sous-sol une piscine ou nymphée

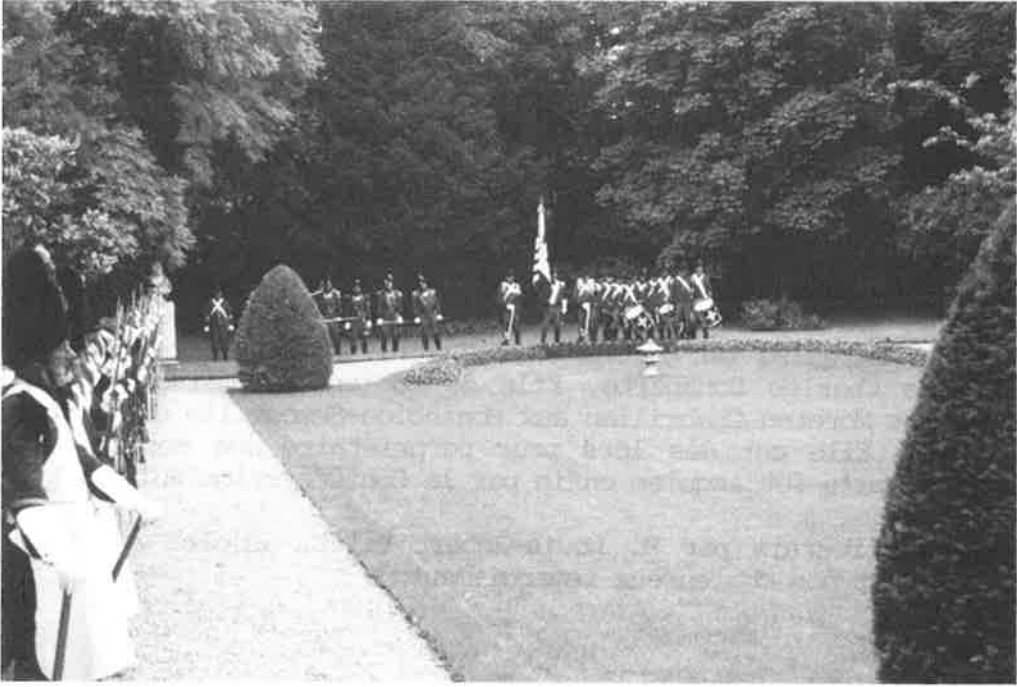


dont la décoration sera l'oeuvre du sculpteur Clodion (à qui l'on doit également la Fontaine des Quatre Saisons). Les chroniqueurs de l'époque disent que l'on parla beaucoup à Paris de cette piscine et de ses ornements. Elle ne servit pourtant qu'une seule fois: Besenval fit s'y tremper l'un de ses gardes suisses, qui, hélas, mourut peu après son bain d'une pneumonie. Besenval décéda dans son hôtel en 1790, en léguant celui-ci ainsi que tous ses biens, au maréchal de Ségur. Le vicomte de Ségur, son fils, le vendit en 1797 à la marquise de Moreton-Chabrillan. Louée, entre 1855 et 1860, à la famille de Charles Bonaparte, fils de Lucien, la maison passa, par voie d'héritage, des Moreton-Chabrillan aux Montholon-Semonville qui la conservèrent jusqu'en 1925. Elle eut dès lors pour propriétaire une société immobilière, puis, en 1938, elle fut acquise enfin par la Confédération suisse.

(Renseignements fournis par M. Louis-Robert Pilet, adjoint à l'attaché militaire, a qui vont nos chaleureux remerciements).



*Partis de Fribourg à 05.00 h. en passant par Genève, Bellegarde, après un petit déjeuner dans un restoroute et un pique-nique derrière un bâtiment de police aux abords de Paris, nous arrivons à 16.00 h. à l'Ambassade de Suisse. Le contingent pénètre dans les jardins et se place en formation "U" autour de la pelouse perpendiculairement au perron de l'édifice. Les portes-fenêtres s'étant ouvertes, l'Ambassadeur Jagmetti et son épouse apparaissent accompagnés d'une centaine d'invités dont le général d'armée Schmitt et son adjudant, tous conviés pour la circonstance. Courtoisie oblige le commandant, après avoir présenté le contingent, exprime sa gratitude à son hôte ainsi qu'à l'attaché militaire Delarze et son adjoint M. Pillet qui avaient organisé notre déplacement. Le Conseiller d'Etat Pierre Aebi porte le salut officiel du Gouvernement fribourgeois alors que l'Ambassadeur loue la présentation distinguée du contingent.*



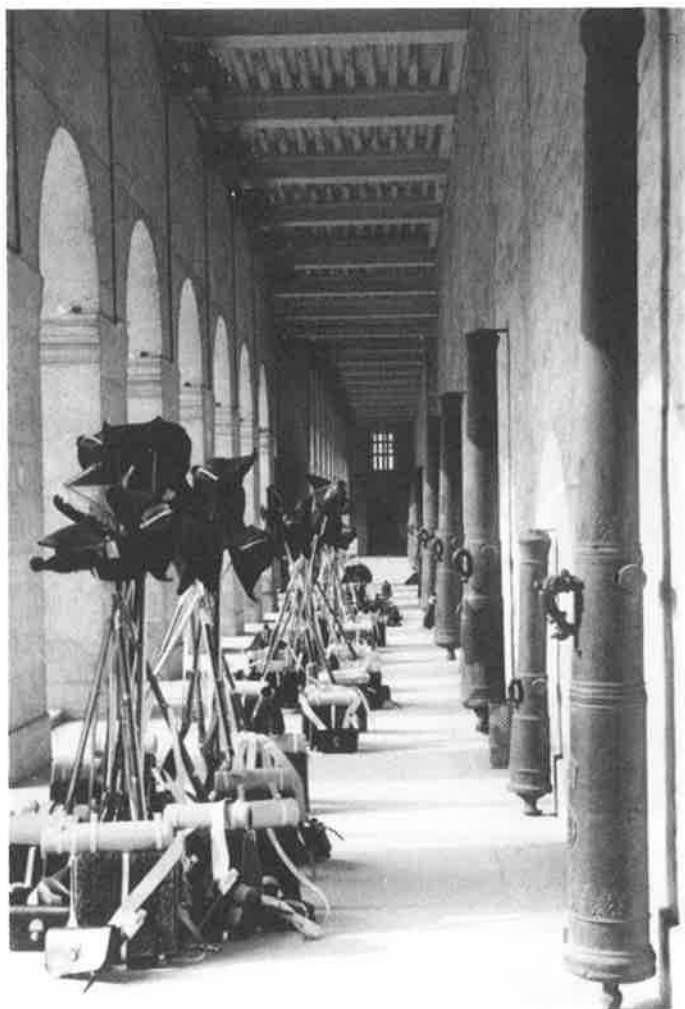


Remerciements à M. L.-R. Pilet  
notre aimable interlocuteur



Quelques morceaux de la clique et une salve d'honneur précèdent les galantries parsemées de petits fours et de toasts.

Cette ambassade faut-il le souligner est la plus grande de celles de Suisse. Elle compte un personnel de 80 personnes pour colonie suisse de Paris d'environ 30'000 âmes.



Quittant rapidement ce lieu, le contingent se rend tout à côté, à l'Hôtel des Invalides.

## LES INVALIDES

A 18.00 h. l'aumônier du contingent Bernard Allaz, accompagné du supérieur des aumôniers de France, commencent un office religieux.

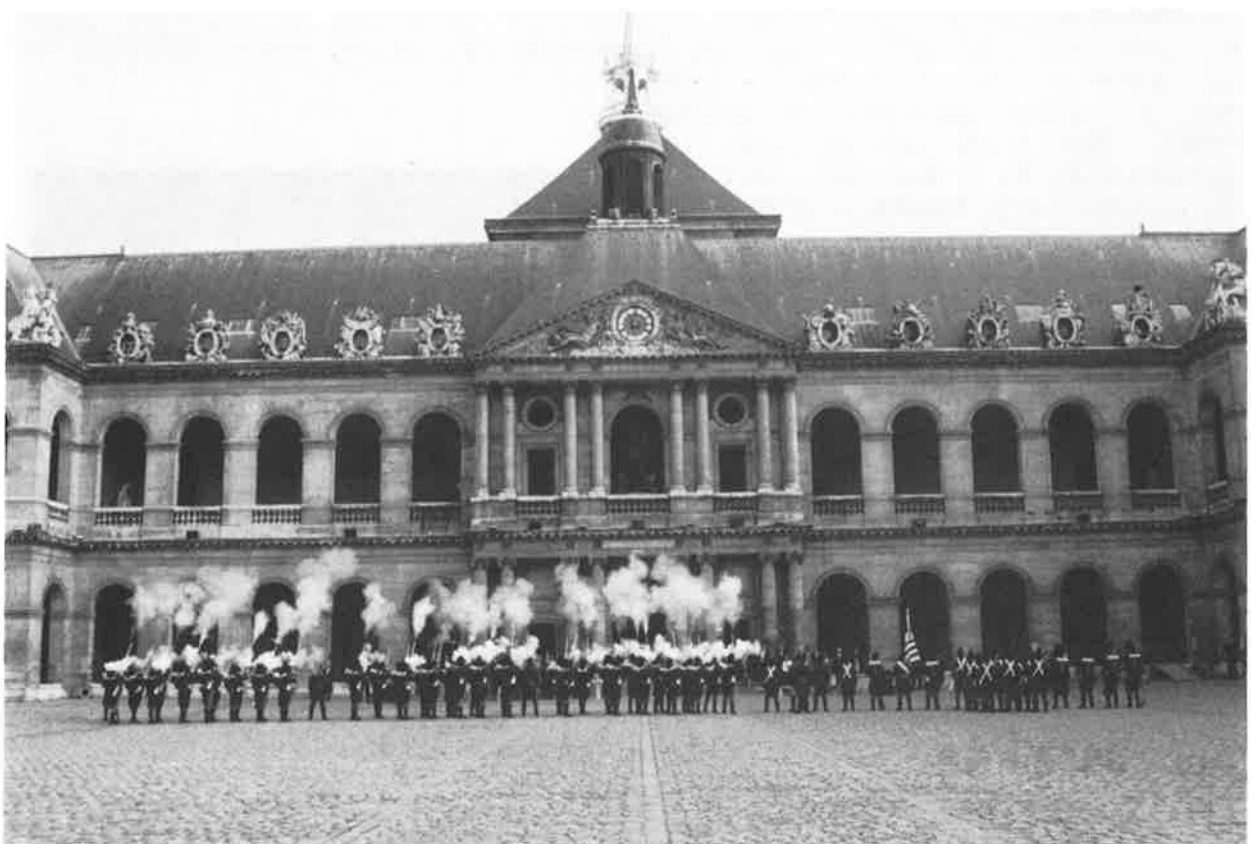


*Dans le chœur de l'église d'un grès fraîchement poli et légèrement ocré prennent place le général Schmitt, Commandeur des Invalides, son adjudant, l'ambassadeur et son épouse ainsi que les grenadiers. La nef se rassemble un grand nombre d'invités.*

*Derrière l'autel surmonté d'une panoplie de drapeaux français, dont les couleurs s'allient à celles des uniformes fribourgeois, les rayons du soleil caressent encore les dorures de feuilles d'acanthé s'éteignant de l'autre côté, dans la pénombre des tombeaux de Napoléon et d'illustres personnages de l'histoire de France. Les accents de la prière patriotique, chantée par les grognards, s'unissent un instant à la majesté du lieu.*



A l'issue de la célébration, dans la cour flanquée des musées des armées, le commandant annonce le contingent au général Schmitt qui avait commandé les troupes françaises durant la guerre du Golfe. Dans son allocution, le général relève la prestance du contingent dans ce haut lieu des Armées françaises et son rôle ici de porteur d'une tradition militaire vivante entre les deux pays. Après avoir tiré une salve dont les échos roulent tonitruants au gré des arcades des bâtiments, la troupe se retire en défilant. Cette journée qui fera tache dans les campagnes du contingent s'achève dans les cantonnements de la caserne de Vincennes.



## Samedi 27 juin

Le voyage du samedi, en direction de Lille ouvre à la troupe, les horizons plats du Département du Nord. Elle va prendre ses quartiers au grand Hôtel Altea de Roubaix.

## LA GORGUE en "LALLOEU"

Un mot scandinave "LALLOD" signifie terre conquise que l'on partage en quatre. Dans cette hypothèse, un peuplement scandinave venu par la LYS (rivière qui se jette dans l'Escaut) serait à l'origine de ce pays de "Lalloeu". Avant la période romaine, la région était couverte de forêts et de marécages. La Lys faisait obstacle aux communications terrestres. Sur les rives, à l'emplacement du futur pays de l'Alloeu, des peuples gaulois vivaient de façon dispersée, c'étaient les Ménapiens. Ces gens se cachaient au fond des forêts où se trouvaient quelques îles entourées de marais.

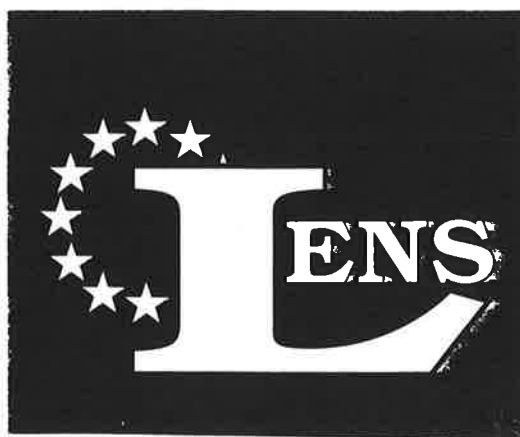
Quand on découvre aujourd'hui ce La Gorgue (Nouveau Monde) que les grandes cartes dissimulent encore à la vue, le regard s'étend sur des prairies plates et calmes, parsemées de coquettes maisons, l'on a peine à croire que se succédèrent ici les invasions des romains, des barbares, des vikings, des brigands, des espagnols surnommés "gueux", des révolutionnaires et que des inondations y firent des ravages.

Le soir, les deux cars roulent vers ce bourg de 3'600 habitants, sis à une quarantaine de km de Lille, qui va nous intégrer de 20 à 22 h., à quatre groupes étrangers, pour sa fête communale des musiques. Un grand cortège emmène tous les participants au travers du bourg, jusqu'au complexe sportif inauguré en 1991, où chaque groupe se présente devant quelques 3'000 spectateurs enthousiastes.

## Dimanche 28 juin LENS

Le dimanche, en fin de matinée à Lens, une animation de quartier offre aux gamins et badauds l'odeur de la poudre. Dès 14.30, cette localité de la grandeur de Fribourg s'anime par 30<sup>0</sup> d'une agitation exceptionnelle. Une foule en liesse, sur un parcours de 5 km. applaudit les 17 groupes (6 hollandais, 4 français, 2 suisses, 2 allemands, 1 anglais, un polonais et un de St-Petersbourg) militaires et folkloriques exécutant des productions variées, jusqu'au stade de l'équipe de 1<sup>ère</sup> division de Lens.

25'000 personnes euphoriques ovationnent une dernière production de chaque groupe. La cinquième et dernière salve du contingent, durant ces journées, se termine ainsi en apothéose.





LES GROUPES MILITAIRES ET FOLKLORIQUES EMPRUNTERONT

O R D R E  
D U  
D E F I L E  
F I N A L

- HARMONIE MUNICIPALE DE LENS
- SHOWBAND CON SPIRITO (HOLLANDE)
- GARDE JAGERS ET TAMBOURS INTENDANCE (HOLLANDE)
- EDELWEISS (SUISSE)
- SHOWBAND LUCIA (HOLLANDE)
- 35ème REGIMENT D'INFANTERIE DE BELFORT (FRANCE)
- SHOWBAND SAINT JACOB (HOLLANDE)
- DRUM AND BUGLE CORPS TUSPO (ALLEMAGNE)
- ORCHESTRE MILITAIRE DE POMERANIE (POLOGNE)
- MAJORETTES LENSOISES "LES ATOMICS"
- BAGAD MEN GLAZ (FRANCE)
- REGIMENTAL BAND DUKE OF KENT (GRANDE BRETAGNE)
- HISTORICHE BURGERWEHR WALDKIRCH (ALLEMAGNE)
- SHOWBAND CORNU COPIAE (HOLLANDE)
- CONTINGENT DES GRENADIERS FRIBOURGEOIS (SUISSE)
- MAJORETTES FLORIANCE (HOLLANDE)
- MUSIQUE MILITAIRE ACADEMIE DE SAINT PETERSBOURG (RUSSIE)

- LA RUE LANOY
- LA PLACE JEAN JAURES
- LA RUE DU MARECHAL LECLERC
- LA RUE DE LA PAIX
- LA PLACE DU GENERAL DE GAULLE
- LA RUE DE LA GARE
- LA RUE BERTHELOT
- LA PLACE JEAN JAURES
- LA RUE DU MARECHAL LECLERC
- LE BOULEVARD BASLY



Le stade Félix Bollaert

## Lundi 29 juin

*Ce jour réserve au contingent une longue route de 900 km., passant par Reims (arrêt à la Cathédrale), Metz (pause-lunch), Strasbourg (évitant de justesse un barrage routier), Bâle, pour arriver à 21.30 heure précise à Fribourg.*

*Des journées ensoleillées et mémorables où, une fois de plus, grâce à sa tenue exemplaire, le contingent a porté loin et dignement le nom de Fribourg.*



# PRESTATION DE SERMENT DE LA POLICE CANTONALE

Mercredi 1er juillet



**Raphaël Rimaz, directeur de la police cantonale, a assermenté les aspirants.** Alain Wicht

## ASSERMENTATIONS

# Les aspirants de la police cantonale ont prêté serment

***A la cathédrale de Saint-Nicolas, 20 gendarmes et inspecteurs ont promis de se dévouer au service de l'ordre.***

«Vous devez être les gardiens de l'ordre public et les adversaires des intérêts individualistes», soulignait hier matin. Raphaël Rimaz, directeur de la police cantonale. Il s'adressait aux vingt aspirants gendarmes et inspecteurs de sûreté, qui ont prêté serment au terme de leur formation, à la cathédrale de Saint-Nicolas.

Le chanoine Jacques Banderet, vicaire épiscopal, rappela l'esprit altruiste qui doit animer les serviteurs du peuple; Joseph Haymoz, commandant de la police cantonale expliqua les buts que doivent atteindre les policiers: «Vous devez contribuer à ce que les citoyens de notre canton puissent en toute quiétude exercer leurs droits de citoyens. Vous êtes des hommes qui sont là pour aider d'autres hommes. Soyez fidèles à vous-mêmes, à vos idéaux et à votre canton qui mérite que l'on mette sa vie à son service», termina-t-il.

Après l'assermentation, conduite par le directeur de la police Raphaël Rimaz, le conseiller d'Etat souligna dans son allocution les grandeurs et servitudes des métiers de gendarmes et d'inspecteurs: «Vous ne serez pas jugés sur les résultats que vous avez

obtenus, mais sur la manière dont vous les avez eus, n'oubliez pas que vous êtes les protecteurs des faibles et des plus démunis.»

La cérémonie a été rehaussée par les prestations de la chorale et la fanfare de la police, ainsi que par une salve d'honneur tirée par le Noble Contingent des Grenadiers.

### LES ASPIRANTS ASSERMENTÉS

Vingt aspirants ont été assermentés à la cathédrale. Pour la gendarmerie, il s'agit de Nicolas Boschung de Givisiez, Stephan Dietrich de Tavel, Daniel Ecoffey de Bulle, Hubert Gauch d'Alterswil, Beat Grossrieder de Flammatt, Yann Hurni de Granges-Paccot, Jacques Jaquet de Le Châtelard, Eric Jordan de Villarlod, Daniel Kilchoer de Praroman, Patrick Macherel de Chénens, Francois Mauron de Prezvers-Noréaz, Daniel Meyer de Chiètres, Roger Sauterel de Tavel, Marc Schafer de Guin, Alexandre Schmoutz de Romont et Jacques Uldry des Grangettes, Martin Waeber de Fribourg et Gerhard Zbinden de Bourguillon. Pour la police de sûreté, il s'agit de Frank Irrausch de Fribourg et de Pierre-Michel Nicolet de Posieux.

# MUSEE DES SUISSES A L'ETRANGER

Samedi 8 août

Malgré les vacances, le contingent était fort bien représenté en cette journée caniculaire. Laissons, une fois n'est pas coutume, le soin du reportage à nos amis de Genève.

## Détachement de la Compagnie à la cérémonie commémorative des Suisses tombés à Paris le 10 août 1792

10 août 1792 - 10 août 1992: deux cents ans, anniversaire d'un furieux massacre des gardes suisses au château des Tuileries. Les gardes suisses étaient au service de la Confédération helvétique qui, elle, louait les services de régiments armés aux rois de France. Les fameuses victimes avaient donc prêté serment à leur patrie. Ce service était connu en Europe sous le nom de «L'honneur de la Nation suisse». Le serment que prêtaient les Suisses au service de la France a la teneur suivante:

*«Comme nous tenons de Dieu notre être et toute notre substance et que nous ne pouvons rien sans lui et sans le secours de sa grâce, nous devons l'avoir toujours présent à nos yeux. Il doit être but principal de nos services et l'unique objet de nos adorations.»*

*Vous jurez devant Dieu par le Christ notre Seigneur de conserver l'honneur de la Nation suisse, d'avoir sans cesse devant les yeux sa gloire et son avantage, d'être obéissants et fidèles au Corps helvétique, à vos supérieurs, Sa Majesté le Roi de France et de Navarre que vous servirez loyalement, de toutes vos forces tant que votre serment vous attachera à son service.»*

Grâce à la politique d'alliance, le démon du mercenariat fut exorcisé pour plusieurs siècles, et les portes ouvertes toutes grandes devant le commerce et la finance helvétiques.

En le château de Penthes, l'historien bien connu de notre Société, M. Jean-René Bory, a préparé une magnifique exposition qu'il vaut la peine de visiter avec vos familles. En sortant on comprend mieux que les Suisses d'antant n'avaient que leur force à louer pour gagner leur vie.

Le contingent des Grenadiers de Fribourg était convié à l'inauguration de cette exposition. Un détachement de nos Grenadiers genevois avait été convoqué un peu plus tôt pour être les premiers à voir la toile de 6 m x 10 m montrant la tactique linéaire exercée par notre compagnie. Cette toile qui fut acquise par les deniers de chacun à la fin de Arena Helvetica en 1991. Au retour cette fresque fut offerte à M. Bory qui la des-

ta à la salle d'Erlach au château de Penthes.

En toute amitié il a voulu que les Vieux-Grenadiers soient les premiers à l'admirer dans son nouveau site. Après quoi le détachement dont la liste des participants figure ci-dessous, fut convié à un très agréable repas dans la salle des Cent-Suisses. Il y faisait bien quelques degrés de moins qu'à l'extérieur.

Cette journée fut impressionnante; dommage, comme l'a précisé le commandant Bernard Lusti dans son allocution, que la période était peu propice à un effectif plus conséquent.

Un apéritif où, malgré la chaleur, l'Harmonie prit une place importante, nous a été servi très gracieusement par ces dames de Penthes. Les amis du Contingent de Fribourg furent invités à visiter le musée que nous avons parcouru le matin.

En ces temps où nous parlons fréquemment de la Suisse et de l'Europe, la visite chez M. Bory s'impose, d'autant qu'un fascicule relatant l'essentiel peut être acheté. Merci à tous.

Ed. ZAUGG

### **Détachement de la Compagnie présent à cette cérémonie:**

Commandant Bernard Lusti. Lieutenant Gérard Müller. Sergents Bruno Oberholzer, Léo Bulliard, Jacky Hochstrasser, Michel Vuagnat, Walter Lerch, Roger Brunisholz, Jacques Hämmerli, Rémo Rusconi. Caporal Werner Luthy. Grenadiers Bernard Arnold, Robert Chal, Reto Decurtins, Jean-Paul Dousse, Robert Frey, Serge Serafin.

### **Batterie:**

Sergent Claude Dupertuis. Caporaux Jean-Marc Chammartin et Marcel Thierrin. Sapeur caporal Emil Rieppe. Commissaire Michel Fellay.

Comme il se doit, notre président central Guy Desbaillet honorait la cérémonie de sa présence.

# SORTIE ANNUELLE

Dimanche 6 septembre

DES JOUTES EN CAMPAGNE, A CHESOPELLOZ,  
superbement organisées par la 2<sup>ème</sup>

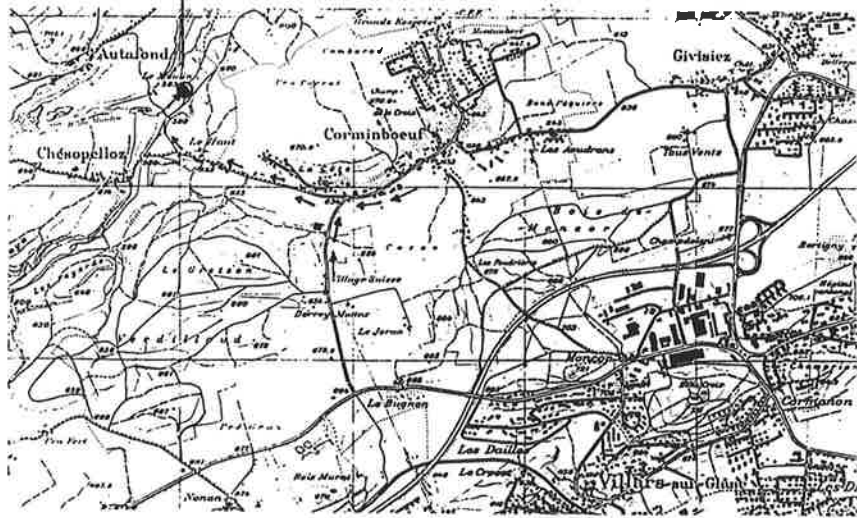
Bien que les épreuves se ressemblent d'année en année, il convient de relever cette fois l'exploit du gr. J.-P. Gutknecht qui est presque allé jusqu'à G. Villiger pour dénicher le prototype du vélo de l'armée destiné au jeu surprise "Paris-Roubaix".

Au grand merci des 85 participants s'ajoutent la reconnaissance du président Guy Desbaillet de la société des Vieux Grenadiers de Genève, toujours représentée en force ainsi que le salut amical de notre commandant d'honneur le Div. A. Liaudat.

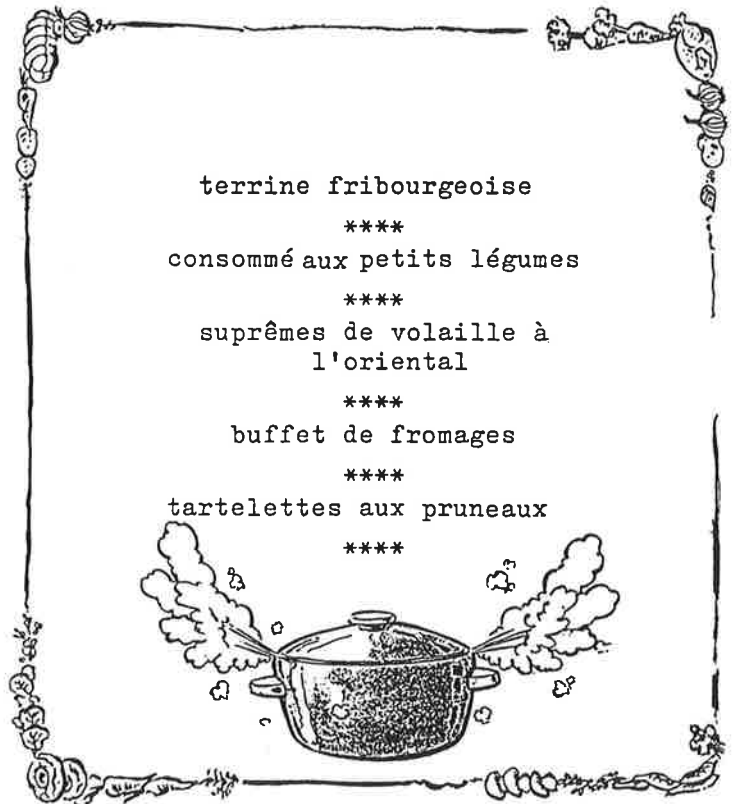
Un grand **bravo** à la 2<sup>ème</sup> menée par son chef le Lt Michel Auderset.



Soyez  
Les  
bienvenus



J.P. Gutknecht dans une tenue de circonstance.



## LISTE DES PARTICIPANTS

NOM	SECTION
-----	---------

AEBY Florian	I
ALLAZ Bernard	EM
AUDERSET Christophe	CL
AUDERSET Michel	II
BAPST Marcel	II
BAUMANN Frédéric	INV
BAUMANN Georges	INV
BAYS Bernard	I
BERNASCONI Aldo	III
BERSET Henri	II
BERSET Marcel-Alain	I
BRODARD Charly	III
BRUNISHOLZ Denis	III
CARREL Pierre	CL
CASTELLA Jean-François	CL
CERIANI Pierre	II
CHARRIERE Alfred	I
CHASSOT Hubert	EM
CLEMENT Daniel	EM
CRAUSAZ Bernard	INV
CRAUSAZ Pierre-André	CL
CROTTET Casimir	III
CURTY Bernard	II
DEFFERRARD Claude	II
DELABAYS Gérard	III
DESPOND Candide	III
DUPRE Bernard	III
DUPRE François	INV
ETTER Edgar	CL
FASEL Joseph	CL
FELIX Gilbert	CL
FOLLY André	I
GANTNER André	INV
GANTNER Pascal	II
GEINOZ André	I
GEX Carlo	INV
GROSS Bruno	I
GUISOLAN Nicolas	CL
GUTKNECHT Hans-Peter	II
HAYOZ Jean	I
HERTIG Roland	INV
HUBERT Xavier	II
JAUQUIER François	II

NOM	SECTION
-----	---------

KAISER Bernard	II
KILCHOER Hugo	II
KURTH Jean-Pierre	I
LARGO Hans-Peter	EM
LIAUDAT André	INV
LIAUDAT Charles	I
MACHERET Gérard	III
MAILLARD Luc	I
MAURON Béal	CL
MEUWLY Michel	III
PAGE Gérald	CL
PEISSARD Martin	INV
PERRIN Jean-Yves	II
PHILIPONA Armand	I
PHILIPONA Pierre	I
PICCAND Gérard	INV
RAPPO Bernard	I
ROUBATY Bernard	EM
ROUBATY Claude	EM
ROUBATY Daniel	III
ROUBATY François	EM
ROULIN André	III
SANGSUE André	III
SCHACHER Albert	INV
SCHERRER Carlo	II
SCHUWEY Jean-Pierre	EM
SCHUWEY Pierre	III
SCIBOZ Jean	CL
SCIBOZ Willy	CL
TAVOLI Antoine	III
THARIN Philippe	I
THOMET Jean-Marie	III
TINGUELY Gérard	EM
TISSOT Jean-Bernard	CL
VAUTHEY Patrick	III
VOLERY Kiki	EM
VONLANTHEN Robert	I
WAEBER Loulou	INV
WASSMER Paul	I
WEBER Jean	I
YERLY Jean-Pierre	III
ZAY René	EM
ZOSSO Jean-Michel	EM

## TIR PISTOLET

CL	NOM	SECTION						TOTAL	
		1	2	3	4	5	6		
R1	TAVOLI Antoine	III	10	10	10	10	10	8	58
R2	MAURON Béat	CL	10	10	10	10	9	9	58
R3	CASTELLA Jean-François	CL	10	9	9	9	9	8	54
R4	TINGUELY Gérard	EM	10	10	9	9	8	7	53
R5	GROSS Bruno	I	10	10	9	9	8	7	53
R6	ROULIN André	III	10	10	9	8	8	7	52
R7	ROUBATY Daniel	III	9	9	9	8	8	8	51
R8	THARIN Philippe	I	9	9	8	8	8	8	50
R9	BERNASCONI Aldo	III	9	9	9	9	8	6	50
R10	BERSET Marcel-Alain	I	9	9	8	8	8	7	49
R11	WEBER Jean	I	10	9	9	8	6	6	48
R12	FASEL Joseph	CL	9	9	9	9	7	5	48
R13	FOLLY André	I	9	9	8	8	7	7	48
R14	CROTTET Casimir	III	10	9	7	7	7	7	47
R15	SCHUWEY Pierre	III	9	8	8	8	6	6	47
R16	DUPRE François	INV	10	9	8	7	7	5	46
R17	ALLAZ Bernard	EM	9	9	9	9	5	5	46
R18	CHARRIERE Alfred	I	9	8	8	8	7	6	46
R19	ETTER Edgar	CL	10	8	8	7	7	6	46
R20	CHASSOT Hubert	EM	9	9	9	8	5	5	45
R21	LIAUDAT André	INV	10	9	8	7	6	5	45
R22	BERSET Henri	II	10	10	8	8	6	3	45
R23	RAPPO Bernard	I	10	8	8	8	6	5	45
R24	VAUTHEY Patrick	III	9	9	8	8	3	3	45
R25	DUPRE Bernard	III	9	8	8	8	6	5	44
R26	KILCHOER Hugo	II	9	9	9	7	7	3	44
R27	STUCKY Bruno	INV	9	9	8	6	6	6	44
R28	CARREL Pierre	CL	10	9	7	6	6	5	43
R29	CRAUSAZ Pierre-André	CL	9	8	7	6	5	5	42
R30	SCHERRER Carlo	II	10	9	8	8	7	0	42
R31	BRUNISHOLZ Denis	III	9	9	9	8	5	0	40
R32	WASSMER Paul	I	10	9	7	6	5	3	40
R33	ZAY René	EM	10	9	8	5	5	3	40
R34	PHILIPONA Pierre	I	8	8	8	7	6	3	40
R35	GEINOZ André	I	8	8	8	7	6	3	40
R36	HAYOZ Jean	I	9	8	6	6	5	5	39
R37	JAUQUIER François	II	10	8	7	7	7	0	39
R38	PERRIN Jean-Yves	II	9	6	6	6	6	5	38
R39	VONLANTHEN Robert	I	9	8	7	7	6	0	37
R40	GUTKNECHT Hans-Peter	II	8	7	6	6	5	5	37
R41	DELABAYS Gérard	III	9	9	8	7	3	0	36
R42	ROUBATY Bernard	EM	10	8	8	5	5	0	36
R43	LARGO Hans-Peter	EM	10	6	6	6	5	3	36
R44	AUDERSET Michel	II	10	8	5	5	5	3	36
R45	SCHACHER Albert	INV	9	9	7	7	3	0	35
R46	SCHUWEY Jean-Pierre	EM	8	8	7	6	6	0	35
R47	BRODARD Charly	III	10	9	7	7	0	0	33
R48	PICCAND Gérard	INV	8	8	7	7	3	0	33
R49	ROUBATY Claude	EM	8	8	7	6	3	0	32

## TIR PISTOLET

CL	NOM	SECTION						TOTAL	
		1	2	3	4	5	6		
R50	AUDERSET Christophe	CL	9	8	7	5	3	0	32
R51	BAUMANN Georges	INV	9	7	5	5	5	0	31
R52	SCIBOZ Willy	CL	9	8	8	6	0	0	31
R53	AEBY Florian	I	10	9	8	3	0	0	30
R54	MEUWLY Michel	III	8	8	7	7	0	0	30
R55	ROUBATY François	EM	10	7	6	6	0	0	29
R56	CLEMENT Daniel	EM	9	7	7	3	3	0	29
R57	YERLY Jean-Pierre	III	9	7	8	4	0	0	28
R58	TISSOT Jean-Bernard	CL	10	10	7	0	0	0	27
R59	THOMET Jean-Marie	III	9	8	7	3	0	0	27
R60	BAUMANN Frédéric	INV	8	7	5	3	3	0	26
R61	MAILLARD Luc	I	9	6	5	3	3	0	26
R62	GANTNER André	INV	9	8	5	3	0	0	25
R63	GUISOLAN Nicolas	CL	10	6	6	3	0	0	25
R64	DESPOND Candide	III	10	7	5	3	0	0	25
R65	VOLERY Kiki	EM	6	6	5	5	0	0	22
R66	KURTH Jean-Pierre	I	9	8	5	0	0	0	22
R67	FELIX Gilbert	CL	6	6	5	5	0	0	22
R68	BAYS Bernard	I	7	3	3	3	3	3	22
R69	GEX Carlo	INV	8	5	5	3	0	0	21
R70	CRAUSAZ Bernard	INV	7	3	3	3	3	0	19
R71	HUBERT Xavier	II	6	6	3	3	0	0	18
R72	SCIBOZ Jean	CL	9	6	3	0	0	0	18
R73	GANTNER Pascal	II	6	6	6	0	0	0	18
R74	BAPST Marcel	II	7	6	3	0	0	0	16
R75	PHILIPONA Armand	II	7	5	3	0	0	0	15
R76	KAESER Bernard	II	7	5	3	0	0	0	15
R77	DEFFERRARD Claude	II	8	6	0	0	0	0	14
R78	CERIANI Pierre	II	7	6	0	0	0	0	13
R79	ZOSSO Jean-Michel	EM	5	5	3	0	0	0	13
R80	PEISSARD Martin	INV	6	5	0	0	0	0	11
R81	MACHERET Gérard	III	8	3	0	0	0	0	11
R82	LIAUDAT Charles	I	7	0	0	0	0	0	7
R83	CURTY Bernard	II	0	0	0	0	0	0	0
R84	PAGE Gérard	CL	0	0	0	0	0	0	0
R85	SANGSUE André	III	0	0	0	0	0	0	0

CL	NOM	SECTION						TOTAL	
		1	2	3	4	5	6		
R1	WASSMER Paul	I		9	9	9	9	10	56
R2	BRODARD Charly	III	10	10	9	9	9	9	56
R3	TISSOT Jean-Bernard	CL	10	10	10	9	8	8	56
R4	BERSET Marcel-Alain	I	10	10	10	9	9	8	56
R5	ROUBATY François	EM	10	10	9	9	8	8	55
R6	FOLLY André	I	10	10	9	9	8	8	55
R7	CROTTET Casimir	III	10	10	9	9	8	8	55
R8	PHILIPONA Pierre	I	10	10	9	9	8	8	55
R9	STUCKY Bruno	INV	10	10	10	9	8	8	55
R10	AUDERSET Christophe	CL	10	9	9	9	9	9	55
R11	SCHUWEY Jean-Pierre	EM	10	10	9	9	8	8	54
R12	CASTELLA Jean-François	CL	10	10	8	9	8	8	54
R13	TINGUELY Gérard	EM	10	9	9	9	8	8	54
R14	RAPPO Bernard	I	10	9	9	9	8	8	54
R15	LIAUDAT André	INV	9	9	9	9	8	8	53
R16	LARGO Hans-Peter	EM	10	9	9	9	7	7	53
R17	BERSET Henri	II	9	9	9	9	8	8	53
R18	FELIX Gilbert	CL	10	9	9	9	8	8	53
R19	YERLY Jean-Pierre	III	10	9	9	9	8	8	53
R20	ALLAZ Bernard	EM	10	10	9	8	8	8	53
R21	GUISOLAN Nicolas	CL	9	9	9	9	8	8	53
R22	CHARRIERE Alfred	I	9	9	7	9	10	9	53
R23	KAESER Bernard	II	10	10	10	8	8	7	53
R24	PAGE Gérard	CL	9	9	9	9	8	8	53
R25	VAUTHY Patrick	III	9	9	9	9	8	8	53
R26	JAUGUIER François	I	8	8	10	9	8	8	52
R27	AEBY Florian	INV	10	10	9	8	8	7	52
R28	SCHACHER Albert	EM	9	9	9	9	8	8	52
R29	CHASSOT Hubert	CL	10	9	9	9	8	7	52
R30	FASEL Joseph	CL	10	9	9	9	8	7	52
R31	ROUBATY Claude	EM	10	10	9	8	8	7	52
R32	AUDERSET Michel	II	10	9	9	9	8	7	52
R33	ROUBATY Daniel	III	10	9	9	8	8	8	52
R34	THARIN Philippe	I	9	9	9	9	8	8	52
R35	SCHUWEY Pierre	III	10	9	9	8	8	8	52
R36	BERNASCONI Aldo	III	10	9	9	8	9	7	52
R37	CARREL Pierre	CL	10	10	9	9	8	6	52
R38	WEBER Jean	I	9	7	10	8	9	8	51
R39	BAYS Bernard	I	9	8	10	7	10	7	51
R40	GEINOZ André	I	10	9	9	8	8	7	51
R41	MAURON Béat	CL	9	9	9	8	8	8	51
R42	ETTER Edgar	CL	9	9	9	9	6	6	51
R43	GROSS Bruno	I	9	8	9	7	10	8	51
R44	CERIANI Pierre	II	9	9	8	8	8	8	50
R45	VONLANTHEN Robert	I	9	8	8	7	9	9	50
R46	BAPST Marcel	II	9	9	9	9	7	7	50
R47	CRAUSAZ Pierre-André	CL	10	9	9	9	8	5	50
R48	THOMET Jean-Marie	III	10	9	9	7	8	7	50
R49	BAUMANN Georges	INV	10	9	9	8	7	6	49

CL	NOM	SECTION						TOTAL	
		1	2	3	4	5	6		
R50	BRUNISHOLZ Denis	III		9	8	6	8	8	49
R51	SCIBOZ Jean	CL	10	9	9	8	8	6	49
R52	LIAUDAT Charles	I	10	9	9	8	7	6	49
R53	PERRIN Jean-Yves	II	9	6	9	8	9	8	49
R54	SCIBOZ Willy	CL	9	9	8	8	7	7	49
R55	GEX Carlo	INV	10	9	8	8	7	7	48
R56	ROULIN André	III	10	8	8	8	7	7	48
R57	MEUWLY Michel	III	9	9	8	8	8	5	48
R58	KILCHOER Hugo	II	9	6	9	8	9	7	48
R59	SCHERRER Carlo	II	9	8	7	8	8	48	
R60	DEFFERRARD Claude	II	10	9	9	7	7	6	48
R61	GUTKNECHT Hans-Peter	II	9	9	8	8	7	7	48
R62	ZAY René	EM	9	8	8	8	6	47	
R63	ROUBATY Bernard	EM	10	9	8	8	7	5	47
R64	TAVOLI Antoine	III	9	9	8	7	7	7	47
R65	PHILIPONA Armand	I	7	5	10	9	9	7	47
R66	DUPRE Bernard	III	10	10	9	9	8	0	46
R67	CLEMENT Daniel	EM	9	8	8	7	7	6	45
R68	ZOSSO Jean-Michel	EM	9	9	8	8	6	5	45
R69	SANGSUE André	III	8	8	8	7	7	5	45
R70	PICCAND Gérard	INV	8	8	8	7	7	6	44
R71	DESPOND Candide	III	10	9	9	9	7	0	44
R72	MAILLARD Luc	I	5	6	7	8	9	9	44
R73	DELABAYS Gérard	III	10	9	9	8	6	0	42
R74	HUBERT Xavier	II	7	7	7	7	6	41	
R75	CRAUSAZ Bernard	INV	9	9	9	7	6	0	40
R76	MACHERET Gérard	III	8	8	7	7	8	0	38
R77	KURTH Jean-Pierre	I	5	8	8	8	5	0	34
R78	VOLERY Kiki	EM	9	7	6	6	5	0	33
R79	CURTY Bernard	II	9	8	8	7	0	0	32
R80	PEISSARD Martin	INV	10	9	6	5	0	0	30
R81	DUPRE François	INV	8	7	7	6	0	0	28
R82	BAUMANN Frédéric	INV	8	8	6	5	0	0	27
R83	GANTNER André	INV	10	8	7	0	0	0	25
R84	HAYOZ Jean	I	8	8	7	0	0	0	23
R85	GANTNER Pascal	II	10	9	0	0	0	0	19

## TIR GRENADE

CL	NOM	SECTION	1	2	3	4	5	6	TOTAL
R1	FOLLY André	I	8	9	8	10	8	9	52
R2	THARIN Philippe	I	8	8	9	9	9	9	52
R3	FASEL Joseph	CL	8	9	8	8	8	9	51
R4	ROUBATY Claude	EM	9	9	8	9	8	8	51
R5	SANGSUE André	III	8	7	10	9	9	8	51
R6	SCHUWEY Pierre	III	9	8	8	8	10	8	51
R7	BAPST Marcel	II	8	8	9	8	8	8	50
R8	ZOSSO Jean-Michel	EM	8	9	8	9	8	8	50
R9	THOMET Jean-Marie	III	8	8	8	9	10	7	50
R10	JAUQUIER François	II	8	8	8	9	8	9	50
R11	AUDERSET Christophe	CL	9	9	9	8	7	8	50
R12	ETTER Edggar	CL	9	8	8	8	8	9	50
R13	WASSMER Paul	I	8	8	9	9	7	8	49
R14	ROULIN André	III	8	8	8	7	9	9	49
R15	KILCHOER Hugo	II	9	8	8	8	8	8	49
R16	CROTTET Casimir	III	7	9	8	9	8	8	49
R17	PHILIPONA Pierre	I	8	8	8	9	8	8	49
R18	CRAUSAZ Pierre-André	CL	9	8	8	8	8	8	49
R19	VAUTHEY Patrick	III	8	7	8	9	8	9	49
R20	MACHERET Gérard	III	8	8	9	8	7	8	48
R21	HUBERT Xavier	II	8	8	8	8	8	8	48
R22	MEUWLY Michel	III	8	8	8	8	8	8	48
R23	LIAUDAT André	INV	8	7	9	8	8	8	48
R24	FELIX Gilbert	CL	8	8	7	8	8	9	48
R25	TAVOLI Antoine	III	8	7	8	8	9	8	48
R26	PERRIN Jean-Yves	II	8	8	8	8	8	8	48
R27	ROUBATY Daniel	III	8	8	8	8	7	9	48
R28	STUCKY Bruno	INV	7	7	8	8	8	10	48
R29	BERNASCONI Aldo	III	8	8	8	8	8	8	48
R30	CARREL Pierre	CL	7	10	8	8	7	8	48
R31	BRODARD Charly	III	8	7	8	8	8	8	47
R32	ROUBATY Bernard	EM	7	8	8	8	8	8	47
R33	CURTY Bernard	II	7	8	9	8	7	8	47
R34	RAPPO Bernard	I	8	7	8	8	9	7	47
R35	GEINOZ André	I	7	8	8	8	8	8	47
R36	MAILLARD Luc	I	7	7	8	8	9	7	47
R37	SCHERRER Carlo	II	8	7	8	8	8	7	46
R38	CASTELLA Jean-François	CL	7	8	8	8	7	8	46
R39	ALLAZ Bernard	EM	7	8	8	7	8	8	46
R40	CLEMENT Daniel	EM	7	8	8	7	8	8	46
R41	GUTKNECHT Hans-Peter	II	7	8	8	8	7	8	46
R42	BERSET Marcel-Alain	I	7	8	8	7	8	8	46
R43	DELABAYS Gérard	III	8	7	8	7	8	7	45
R44	TINGUELY Gérard	EM	7	7	8	7	8	7	44
R45	PAGE Gérard	CL	7	7	7	7	8	8	44
R46	BERSET Henri	II	9	8	0	9	8	8	42
R47	DESPOND Candide	III	8	8	10	8	8	0	42
R48	GANTNER Pascal	II	0	8	8	8	8	10	42
R49	VONLANTHEN Robert	I	0	8	8	8	8	9	41

## TIR GRENADE

CL	NOM	SECTION	1	2	3	4	5	6	TOTAL
R50	PICCAND Gérard	INV	0	7	8	8	8	8	39
R51	WEBER Jean	I	8	0	8	7	8	8	39
R52	CERIANI Pierre	II	0	7	7	9	8	8	39
R53	LARGO Hans-Peter	EM	0	8	7	8	8	8	39
R54	ROUBATY Jean-Pierre	I	0	7	7	8	8	8	38
R55	HAYOZ Jean	I	8	7	8	0	8	7	38
R56	LIAUDAT Charlys	I	8	0	7	8	8	7	38
R57	YERLY Jean-Pierre	III	5	8	8	8	9	0	38
R58	CRAUSAZ Bernard	INV	7	7	0	8	7	8	37
R59	AUDERSET Michel	II	7	7	0	8	7	7	37
R60	SCIBOZ Willy	CL	7	8	7	8	0	7	37
R61	GANTNER André	INV	7	7	0	7	7	8	36
R62	GROSS Bruno	I	8	0	8	0	8	10	34
R63	SCHACHER Albert	INV	5	6	7	6	4	5	33
R64	PHILIPONA Armand	I	9	8	9	7	0	0	33
R65	BAYS Bernard	I	8	9	0	8	8	0	33
R66	GUISOLAN Nicolas	CL	5	5	6	6	5	6	33
R67	KAISER Bernard	II	8	0	9	8	0	7	32
R68	AEBY Florian	I	6	6	4	5	5	5	31
R69	PEISSARD Martin	INV	5	5	5	5	5	5	30
R70	ZAY René	EM	7	0	7	0	8	8	30
R71	ROUBATY François	EM	0	0	8	7	7	7	29
R72	MAURON Beat	CL	0	7	7	8	0	7	29
R73	BRUNISHOLZ Denis	III	7	0	7	0	7	7	28
R74	BAUMANN Frédéric	INV	4	5	5	4	5	4	27
R75	BAUMANN Georges	INV	5	6	4	0	7	4	26
R76	DUPRE François	INV	0	6	4	5	5	5	25
R77	SCIBOZ Jean	CL	0	8	0	0	7	8	23
R78	VOLERY Kiki	EM	0	0	0	7	7	8	22
R79	CHARRIERE Alfred	I	0	0	7	8	7	22	
R80	DUPRE Bernard	III	0	0	7	7	0	7	21
R81	SCHUWEY Jean-Pierre	EM	3	3	4	2	3	4	19
R82	TISSOT Jean-Bernard	CL	2	0	0	6	5	6	19
R83	GEX Carlo	INV	0	8	0	0	0	7	15
R84	DEFFERRARD Claude	II	0	0	8	0	0	0	8
R85	CHASSOT Hubert	EM	0	0	7	0	0	0	7

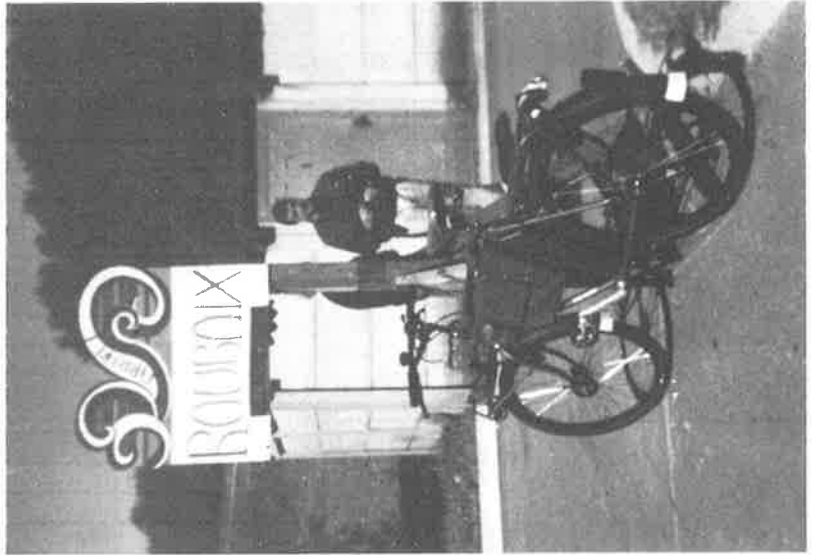


VELO

CL	NOM	SECTION	TOTAL
R1	GUIROLAN Nicolas	CL	24
R2	TINGUELY Gérard	EM	20
R3	THARIN Philippe	I	20
R4	SCHUWEY Pierre	III	20
R5	SCIBOZ Willy	CL	18
R6	AEBY Florian	I	17
R7	AUDERSET Michel	II	17
R8	BAYS Bernard	I	17
R9	BERNASCONI Aldo	III	17
R10	BERSET Marcel-Alain	I	17
R11	BRODARD Charly	III	17
R12	BRUNISHOLZ Denis	III	17
R13	CARREL Pierre	CL	17
R14	CASTELLA Jean-François	CL	17
R15	CHARRIERE Alfred	I	17
R16	CHASSOT Hubert	EM	17
R17	CROTTET Casimir	III	17
R18	DEFERRARD Claude	II	17
R19	DESPOND Candide	III	17
R20	FASEL Joseph	CL	17
R21	FELIX Gilbert	CL	17
R22	FOLLY André	I	17
R23	GEINOZ André	I	17
R24	GROSS Bruno	I	17
R25	JAQUIER François	II	17
R26	MAURON Béat	CL	17
R27	MEUWLY Michel	III	17
R28	PERRIN Jean-Yves	II	17
R29	RAPPO Bernard	I	17
R30	ROUBATY Bernard	EM	17
R31	ROUBATY Claude	EM	17
R32	ROUBATY Daniel	III	17
R33	TAVOLI Antoine	III	17
R34	THOMET Jean-Marie	III	17
R35	VAUTHEY Patrick	III	17
R36	WASSMER Paul	I	17
R37	WEBER Jean	I	17
R38	YERLY Jean-Pierre	III	17
R39	AUDERSET Christophe	CL	16
R40	CLEMENT Daniel	EM	16
R41	CRAUSAZ Pierre-André	CL	16
R42	GANTNER Pascal	II	16
R43	GUTKNECHT Hans-Peter	II	16
R44	KILCHOER Hugo	II	16
R45	PAGE Gérard	CL	16
R46	BERSET Henri	II	15
R47	MAILLARD Luc	I	15
R48	TISSOT Jean-Bernard	CL	15
R49	BAPST Marcel	II	14

VELO

CL	NOM	SECTION	TOTAL
R50	LETTER Edgar	CL	14
R51	GEX Carlo	INV	14
R52	HAYOZ Jean	II	14
R53	KAISER Bernard	I	14
R54	SCHERRER Carlo	II	14
R55	SCHUWEY Jean-Pierre	EM	14
R56	CRAUSAZ Bernard	INV	13
R57	DUPRE Bernard	III	12
R58	DUPRE François	INV	12
R59	LIAUDAT André	INV	12
R60	LIAUDAT Charles	I	12
R61	SCHACHER Albert	INV	12
R62	STUCKY Bruno	INV	12
R63	ALLAZ Bernard	EM	9
R64	CURTY Bernard	II	9
R65	DELABAYS Gérard	III	9
R66	GANTNER André	INV	9
R67	HUBERT Xavier	II	9
R68	KURTH Jean-Pierre	I	9
R69	LARGO Hans-Peter	EM	9
R70	MACHERET Gérard	III	9
R71	ROUBATY François	EM	9
R72	ROULIN André	III	9
R73	SANGSUE André	III	9
R74	VONLANTHEN Robert	I	9
R75	ZOSSO Jean-Michel	EM	9
R76	PHILIPONA Armand	I	8
R77	PHILIPONA Pierre	I	8
R78	PICCAND Gérard	INV	7
R79	SCIBOZ Jean	CL	7
R80	BAUMANN Frédéric	INV	5
R81	CERIANI Pierre	II	5
R82	VOLERY Kiki	EM	5
R83	BAUMANN Georges	INV	0
R84	PEISSARD Martin	INV	0
R85	ZAY René	EM	0



**CLASSEMENT GENERAL ACTIFS**

CL	NOM	SECTION	P	F	G	TOTAL
R1	FOLLY André	I	48	55	52	155
R2	CASTELLA Jean-François	CL	54	54	46	154
R3	THARIN Philippe	I	50	52	52	154
R4	TAVOLI Antoine	III	58	47	48	153
R5	FASEL Joseph	CL	48	52	51	151
R6	CROTTET Casimir	III	47	55	49	151
R7	TINGUELY Gérard	EM	53	54	44	151
R8	ROUBATY Daniel	III	51	52	48	151
R9	BERSET Marcel-Alain	I	49	56	46	151
R10	SCHUWEY Pierre	III	47	52	51	150
R11	BERNASCONI Aldo	III	50	52	48	150
R12	ROULIN André	III	52	48	49	149
R13	ETTER Edgar	CL	46	51	50	147
R14	VAUTHEY Patrick	III	45	53	49	147
R15	RAPPO Bernard	I	45	54	47	146
R16	WASSMER Paul	I	40	56	49	145
R17	ALLAZ Bernard	EM	46	53	46	145
R18	PHILIPONA Pierre	I	40	55	49	144
R19	CARREL Pierre	CL	43	52	48	143
R20	JAUQUIER François	II	39	53	50	142
R21	KILCHOER Hugo	II	44	48	49	141
R22	CRAUSAZ Pierre-André	CL	42	50	49	141
R23	BERSET Henri	II	45	53	42	140
R24	WEBER Jean	I	48	51	39	138
R25	GEINOZ André	I	40	51	47	138
R26	MAURON Béat	CL	58	51	29	138
R27	GROSS Bruno	I	53	51	34	138
R28	AUDERSET Christophe	CL	32	55	50	137
R29	BRODARD Charly	III	33	56	47	136
R30	SCHERRER Carlo	II	42	48	46	136
R31	ROUBATY Claude	EM	32	52	51	135
R32	PERRIN Jean-Yves	II	38	49	48	135
R33	GUTKNECHT Hans-Peter	II	37	48	46	131
R34	ROUBATY Bernard	EM	36	47	47	130
R35	LARGO Hans-Peter	EM	36	53	39	128
R36	VONLANTHEN Robert	I	37	50	41	128
R37	THOMET Jean-Marie	III	27	50	50	127
R38	MEUWLY Michel	III	30	48	48	126
R39	AUDERSET Michel	II	36	52	37	125
R40	DELABAYS Gérard	III	36	42	45	123
R41	FELIX Gilbert	CL	22	53	48	123
R42	CHARRIERE Alfred	I	46	53	22	121
R43	CLEMENT Daniel	EM	29	45	46	120
R44	YERLY Jean-Pierre	III	28	53	38	119
R45	BRUNISHOLZ Denis	III	40	49	28	117
R46	SCIBOZ Willy	CL	31	49	37	117
R47	ZAY René	EM	40	47	30	117
R48	MAILLARD Luc	I	26	44	47	117
R49	BAPST Marcel	II	16	50	50	116

**CLASSEMENT GENERAL ACTIFS**

CL	NOM	SECTION	P	F	G	TOTAL
R50	ROUBATY François	EM	29	55	29	113
R51	AEBY Florian	I	30	52	31	113
R52	DUPRE Bernard	III	44	46	21	111
R53	GUISOLAN Nicolas	CL	25	53	33	111
R54	DESPOND Candide	III	25	44	42	111
R55	SCHUWEY Jean-Pierre	EM	35	54	19	108
R56	ZOSSO Jean-Michel	EM	13	45	50	108
R57	HUBERT Xavier	II	18	41	48	107
R58	BAYS Bernard	I	22	51	33	106
R59	CHASSOT Hubert	EM	45	52	7	104
R60	CERIANI Pierre	II	13	50	39	102
R61	TISSOT Jean-Bernard	CL	27	56	19	102
R62	HAYOZ Jean	I	39	23	38	100
R63	KAESER Bernard	II	15	53	32	100
R64	MACHERET Gérard	III	11	38	48	97
R65	PAGE Gérald	CL	0	53	44	97
R66	SANGSUE André	III	0	45	51	96
R67	PHILIPONA Armand	I	15	47	33	95
R68	KURTH Jean-Pierre	I	22	34	38	94
R69	LIAUDAT Charles	I	7	49	38	94
R70	SCIBOZ Jean	CL	18	49	23	90
R71	CURTY Bernard	II	0	32	47	79
R72	GANTNER Pascal	II	18	19	42	79
R73	VOLERY Kiki	EM	22	33	22	77
R74	DEFFERRARD Claude	II	14	48	8	70

**CLASSEMENT GENERAL VETERANS**

CL	NOM	SECTION	P	F	G	TOTAL
R1	FASEL Joseph	CL	48	52	51	151
R2	ROULIN André	III	52	48	49	149
R3	STUCKY Bruno	INV	44	55	48	147
R4	LIAUDAT André	INV	45	53	48	146
R5	WASSMER Paul	I	40	56	49	145
R6	WEBER Jean	I	48	51	39	138
R7	BRODARD Charly	III	33	56	47	136
R8	MEUWLY Michel	III	30	48	48	126
R9	DELABAYS Gérard	III	36	42	45	123
R10	SCHACHER Albert	INV	35	52	33	120
R11	BRUNISHOLZ Denis	III	40	49	28	117
R12	PICCAND Gérard	INV	33	44	39	116
R13	AEBY Florian	I	30	52	31	113
R14	ROUBATY François	EM	29	55	29	113
R15	DUPRE Bernard	III	44	46	21	111
R16	SCHUWEY Jean-Pierre	EM	35	54	19	108
R17	HUBERT Xavier	II	18	41	48	107
R18	BAUMANN Georges	INV	31	49	26	106
R19	CHASSOT Hubert	EM	45	52	7	104
R20	CERIANI Pierre	II	13	50	39	102
R21	DUPRE François	INV	46	28	25	99
R22	MACHERET Gérard	III	11	38	48	97
R23	CRAUSAZ Bernard	INV	19	40	37	96
R24	GANTNER André	INV	25	25	36	86
R25	GEX Carlo	INV	21	48	15	84
R26	BAUMANN Frédéric	INV	26	27	27	80
R27	VOLERY Kiki	EM	22	33	22	77
R28	PEISSARD Martin	INV	11	30	30	71

**CLASSEMENT GENERAL INVITES**

CL	NOM	SECTION	P	F	G	TOTAL
----	-----	---------	---	---	---	-------

R1	STUCKY Bruno	INV	44	55	48	147
R2	LIAUDAT André	INV	45	53	48	146
R3	SCHACHER Albert	INV	35	52	33	120
R4	PICCAND Gérard	INV	33	44	39	116
R5	BAUMANN Georges	INV	31	49	26	106
R6	DUPRE François	INV	46	28	25	99
R7	CRAUSAZ Bernard	INV	19	40	37	96
R8	GANTNER André	INV	25	25	36	86
R9	GEX Carlo	INV	21	48	15	84
R10	BAUMANN Frédéric	INV	26	27	27	80
R11	PEISSARD Martin	INV	11	30	30	71

**CLASSEMENT GENERAL PAR SECTION**

CL	NOM	SCT	P	F	G	TOTAL
----	-----	-----	---	---	---	-------

**SECTION III**

R1	SCHUWEY Pierre	III	47	52	51	150
R2	TAVOLI Antoine	III	58	47	48	153
R3	CROTTET Casimir	III	47	55	49	151
R4	ROUBATY Daniel	III	51	52	48	151
R5	BERNASCONI Aldo	III	50	52	48	150
R6	VAUTHEY Patrick	III	45	53	49	147
R7	ROULIN André	III	52	48	49	149
R8	BRODARD Charly	III	33	56	47	136
R9	THOMET Jean-Marie	III	27	50	50	127
R10	MEUWLY Michel	III	30	48	48	126
R11	YERLY Jean-Pierre	III	28	53	38	119
R12	DELABAYS Gérard	III	36	42	45	123
<b>TOTAL</b>			<b>504</b>	<b>608</b>	<b>570</b>	<b>1682</b>

**SECTION I**

R1	THARIN Philippe	I	50	52	52	154
R2	FOLLY André	I	48	55	52	155
R3	BERSET Marcel-Alain	I	49	56	46	151
R4	RAPPO Bernard	I	45	54	47	146
R5	WASSMER Paul	I	40	56	49	145
R6	GEINOZ André	I	40	51	47	138
R7	GROSS Bruno	I	53	51	34	138
R8	WEBER Jean	I	48	51	39	138
R9	PHILIPONA Pierre	I	40	55	49	144
R10	CHARRIERE Alfred	I	46	53	22	121
R11	VONLANTHEN Robert	I	37	50	41	128
R12	MAILLARD Luc	I	26	44	47	117
<b>TOTAL</b>			<b>522</b>	<b>628</b>	<b>525</b>	<b>1675</b>

**CLASSEMENT GENERAL PAR SECTION**

CL	NOM	SCT	P	F	G	TOTAL
----	-----	-----	---	---	---	-------

**SECTION CLIQUE**

R1	CASTELLA Jean-François	CL	54	54	46	154
R2	FASEL Joseph	CL	48	52	51	151
R3	ETTER Edgar	CL	46	51	50	147
R4	CARREL Pierre	CL	43	52	48	143
R5	CRAUSAZ Pierre-André	CL	42	50	49	141
R6	MAURON Béat	CL	58	51	29	138
R7	AUDERSET Christophe	CL	32	55	50	137
R8	FELIX Gilbert	CL	22	53	48	123
R9	GUISOLAN Nicolas	CL	25	53	33	111
R10	SCIBOZ Willy	CL	31	49	37	117
R11	TISSOT Jean-Bernard	CL	27	56	19	102
R12	PAGE Gérald	CL	0	53	44	97
<b>TOTAL</b>			<b>428</b>	<b>629</b>	<b>504</b>	<b>1561</b>

**SECTION II**

R1	JAUQUIER François	II	39	53	50	142
R2	KILCHOER Hugo	II	44	48	49	141
R3	BERSET Henri	II	45	53	42	140
R4	PERRIN Jean-Yves	II	38	49	48	135
R5	SCHERRER Carlo	II	42	48	46	136
R6	GUTKNECHT Hans-Peter	II	37	48	46	131
R7	AUDERSET Michel	II	36	52	37	125
R8	BAPST Marcel	II	16	50	50	116
R9	HUBERT Xavier	II	18	41	48	107
R10	KAESER Bernard	II	15	53	32	100
R11	CERIANI Pierre	II	13	50	39	102
R12	CURTY Bernard	II	0	32	47	79
<b>TOTAL</b>			<b>361</b>	<b>564</b>	<b>529</b>	<b>1454</b>

**SECTION EM**

R1	TINGUELY Gérard	EM	53	54	44	151
R2	ALLAZ Bernard	EM	46	53	46	145
R3	ROUBATY Claude	EM	32	52	51	135
R4	ROUBATY Bernard	EM	36	47	47	130
R5	LARGO Hans-Peter	EM	36	53	39	128
R6	CLEMENT Daniel	EM	29	45	46	120
R7	ROUBATY François	EM	29	55	29	113
R8	SCHUWEY Jean-Pierre	EM	35	54	19	108
R9	CHASSOT Hubert	EM	45	52	7	104
R10	ZAY René	EM	40	47	30	117
R11	ZOSSO Jean-Michel	EM	13	45	50	108
R12	VOLERY Kiki	EM	22	33	22	77
<b>TOTAL</b>			<b>416</b>	<b>590</b>	<b>430</b>	<b>1436</b>

## PROMOTION DE L'ÉCOLE DE FOURRIERS

Vendredi 6 novembre  
La deuxième section  
y était présente.



*Le salut au drapeau et la poignée de main du commandant Champendal.*

C'est à l'aula de l'Université de Fribourg et aux accents de la fanfare de Châtel-St-Denis que s'est déroulée récemment la cérémonie de promotion de près de cinquante caporaux, dont une femme, devenus fourriers après une période d'instruction de cinq semaines. Au début de l'an prochain, ces sous-officiers accompliront une nouvelle école de recrues pour «payer» leurs galons de fourrier.

A cette émouvante manifestation, les nouveaux promus ont été accueillis par le major Champendal, commandant de l'école de fourriers 3, qui, par une poignée de main, leur a conféré ce nouveau grade au passage devant le drapeau suisse. Dans une allocution prononcée dans les trois langues de notre pays, le conseiller national Joseph Deiss a précisé que la fonction de fourrier avait un rôle social et éco-



*Allocution du conseiller national Joseph Deiss.*

nomique au sein de l'armée comme à la qualité de la suisse et que les nouveaux promus devront veiller au bien-être de la troupe subsistance.

Texte et photos G. Bd

*Les nouveaux promus au grade de fourrier.*



# ASSEMBLEE DES DELEGUES DE LA FEDERATION SUISSE D'ESCRIME

Voici un rapport propre et exhaustif qui devrait faire école. Bravo.

Contingent des Grenadiers Fribourgeois  
IIIème section  
Lt D. Roubaty

Fribourg, le 7.11.92

## Rapport concernant la prestation de la IIIème section en date du 7 novembre 1992

Mon Commandant,

La prestation en faveur de l'assemblée des délégués de la Fédération Suisse d'Escrime s'est déroulée selon le programme prévu. Y ont participé :

- le chef de la IIIème section
- 2 tambours
- 16 grenadiers, tous de la IIIème section.

La prestation s'est déroulée par un temps magnifique dans les jardins du Musée d'Art et d'histoire. Le déroulement en a été le suivant :

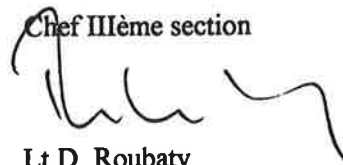
- arrivée de la section au son des tambours
- annonce au président de la fédération suisse d'escrime
- brève présentation de l'histoire du contingent et de ses racines par le chef sct
- salve d'honneur
- départ de la section au son des tambours.

Les délégués à cette assemblée ont été, selon les dires de leur président, fortement impressionnés par les grenadiers.

L'engagement et la prestance des grenadiers ont été, comme à l'accoutumée, impeccables.

Je t'adresse, Mon Commandant, mes meilleures salutations.

Chef IIIème section



Lt D. Roubaty

## RENCONTRE GENEVE - FRIBOURG

## Amitié et rêve

Formations des Équipes	MATCH AUX CARTES	
	Noms	Prénoms
FRIBOURG 1	VOLERY	Kiki
	FILIPONA	Armand
FRIBOURG 2	VONLANTHEN	Robert
	RAPPO	Bernard
FRIBOURG 3	ROUBATY	Bernard
	ROUBATY	Claude
FRIBOURG 4	HUBER	Xavier
	ROUBATY	François
GENEVE 1	MOREL	Roland
	PERRIN	Henri
GENEVE 2	DAVID	André
	KOHLI	Jean
GENEVE 3	ZAUGG	Edmond
	LERCH	Walter
GENEVE 4	BARMAN	Jacques
	BORGOGNON	Christian

Challenge Henri WENGER

### Classement final

tours	équipes	totaux	équipes	totaux
1 <sup>er</sup>	FRIBOURG	5077	GENEVE	4971
2 <sup>ème</sup>	FRIBOURG	4744	GENEVE	5304
3 <sup>ème</sup>	FRIBOURG	4904	GENEVE	5144
4 <sup>ème</sup>	FRIBOURG	5057	GENEVE	4991
Points 40192	FRIBOURG	19782	GENEVE	20410

C'est le samedi 7 novembre et par une belle journée d'automne que nos amis du Contingent des Grenadiers de Fribourg sont venus défendre la coupe du tir et le challenge Henri Wenger, pour la section des cartes, épreuves qu'ils avaient gagnées en 1991.

Il est 9 h. 30 lorsque nos amis fribourgeois arrivent à la buvette du stand de tir de Bernex, lieu très bien choisi, dans notre magnifique campagne genevoise.

Après les retrouvailles empreintes de grande amitié, les concours peuvent commencer. Les tireurs se dirigent vers le stand et les joueurs de cartes s'installent dans une grande salle annexe.

A 12 h. 30, nous sommes tous à nouveau réunis à la buvette où nous attend Guy Desbaillet qui est venu transmettre les salutations de bienvenue de la part de son comité et de la Société à tous les participants et nous souhaiter une belle journée.

Pendant que nous passions à table, à peine assis, de la fumée envahissait la buvette! Venait-elle de la cuisine? Non! Mais de la veste de notre ami Jacques Barman qui l'avait accrochée au-dessus du radiateur à gaz! Naturellement, la flamme fit le reste et adieu la veste! Mais que de rires!

Avant le repas, les présidents des deux sections nous saluent et plus particulièrement le commandant du Contingent Jean-Pierre Schuwey, notre président d'honneur Gilbert Golay, notre nouveau président d'honneur Edmond Zaugg qui, lui, a participé au concours des cartes, et notre roi Reto Decurtins, et ils nous souhaitent à tous un bon appétit.

Après le dessert et le café, l'ambiance monte encore car les résultats suivants sont donnés:

Après l'annonce de ces résultats, cinq orateurs prennent la parole. Ce sont nos deux présidents de section, Georges Perrinjaquet et Pierre Knecht, Jean-Pierre Schuwey, commandant du Contingent, Edmond Zaugg, président d'honneur et, enfin, notre roi du tir Reto Decurtins qui, pour terminer, nous fit part de son grand rêve!

Nous en profitons pour le remercier du vin qu'il a offert pendant le repas.

A 16 h., après d'amicaux adieux, nos amis fribourgeois repartent dans leur cher canton, malheureusement les mains vides et le cœur serré, alors que notre ami Barman, lui, repart sans sa veste!

A bientôt, chers amis, et encore merci à tous pour cette belle journée passée dans une grande amitié.

Le rédacteur de service  
pour les deux sections:  
Michel VUAGNAT



**TIR INTER-GROUPE**  
**VIEUX-GRENADIERS GENEVE / CONTINGENT GRENADIERS FRIBOURGEOIS**

Stand de BERNEX A GENEVE Date: 07-11-1992

**Match couché 10 coups à 10 points les 8 meilleurs coups comptés**

**CLASSEMENT INDIVIDUEL**

Nom des tireurs	Société	Résultats		2 plus mauvais coups	Résultats 8 coups	Rangs
		10 coups	8 coups			
MARCON SERGE	V.G.	90	7	7	76	1
GOEFFERT WILLY	V.G.	89	7	8	74	2
HENSLE RICHARD	V.G.	87	7	6	74	3
CLOUX MARCEL	V.G.	88	7	8	73	4
NEY JACQUES	V.G.	87	7	7	73	5
FRITTIER PASCAL	V.G.	88	8	8	72	6
JAUQUIER FRANCOIS	C.G.F.	86	7	7	72	7
BLASER CHRISTIAN	V.G.	85	7	7	71	8
CHASSOT HUBERT	C.G.F.	83	7	6	70	9
ROULIN ANDRE	C.G.F.	83	7	7	69	10
VULLIET ANDRE	V.G.	82	6	7	69	11
KOHLI JEAN	V.G.	78	5	5	68	12
FASEL JOSEPH	C.G.F.	81	7	7	67	13
SCHERRER CARLO	C.G.F.	72	0	5	67	14
MAURON BEAT	C.G.F.	79	6	7	66	15
FOLLY ANDRE	C.G.F.	73	0	7	66	16
PERRINJAQUET GEORGES	V.G.	74	5	5	64	17
ROCH GERARD	C.G.F.	73	3	6	64	18
BERSET HENRI	C.G.F.	71	2	6	63	19
DESPOINT CANDIDE	C.G.F.	71	5	6	60	20

TIR INTER-GROUPE

VIEUX-GRENADIERS GENEVE / CONTINGENT GRENADIERS FRIBOURGEOIS

Stand de BERNEX A GENEVE Date : 07-11-1992

Match couché 10 coups à 10 points les 8 meilleurs coups comptes

Nom des tireurs	Société	Résultats		2 plus mauvais coups	Résultats 8 coups	Total par équipes	Rangs
		10 coups	8 coups				
BLASER CHRISTIAN	V.G.	85	71	7	7		
CLOUX MARCEL	V.G.	88	73	7	8		
RIITINER PASCAL	V.G.	88	72	8	8		
GOEPFERT WILLY	V.G.	89	74	7	8		
HENSLE RICHARD	V.G.	87	74	7	6		
KOHLI JEAN	V.G.	78	68	5	5		
MARCON SERGE	V.G.	90	76	7	7		
NEY JACQUES	V.G.	87	73	7	7		
PERRINAQUET GEORGES	V.G.	74	64	5	5		
VULLIET ANDRE	V.G.	82	69	6	7		
						714	1
VIEUX-GRENADIERS GENEVE							
BERSET HENRI	C.G.F.	71	63	2	6		
ROCH GERARD	C.G.F.	73	64	3	6		
CHASSOT HUBERT	C.G.F.	83	70	7	6		
DESPOINT CANDIDE	C.G.F.	71	60	5	6		
FASEL JOSEPH	C.G.F.	81	67	7	7		
FOLLY ANDRE	C.G.F.	73	66	0	7		
JAUCQUIER FRANCOIS	C.G.F.	86	72	7	7		
MAURON BEAT	C.G.F.	79	66	6	7		
ROULIN ANDRE	C.G.F.	83	69	7	7		
SCHERFER CARLO	C.G.F.	72	67	0	5		
						664	2
CONTINGENT GRENADIERS FRIBOURGEOIS							

## IN MEMORIAM

Dimanche 8 novembre

Traditionnellement organisé par l'**ASM** (Association des sociétés militaires du Canton) l' In Memoriam a cette année encore dignement accompli sa mission.

Les autorités cantonales menées par Mme Ducrot et M. Rimaz, les autorités communales, les officiers très nombreux, les drapeaux, la Landwehr et le contingent se sont rendus à la cathédrale pour l'office religieux du souvenir. Le chœur de la cathédrale et la Landwehr ont offert aux participants des morceaux de choix.

La cérémonie sur la Place de l'Hôtel de Ville a donné l'occasion à notre commandant d'honneur, le div. André Liaudat, de rappeler le sens perpétuel d'une telle manifestation. L'homme, même tourné vers l'avenir, ne peut se couper de ses racines, de son histoire, d'où il puise ses forces. Il sied aussi d'avoir un sentiment de reconnaissance envers ceux qui ont créé notre Etat et sauvé nos libertés. L'oubli n'a pas sa place dans notre société et l'orateur a su le faire sentir dans nos deux langues fribourgeoises.

Si l'on ne comptait sur la place et le long du parcours du cortège que quelques initiés ou des gens à l'aspect interrogatif sur le sens de cette manifestation, on le doit au silence déplorable de la presse qui n'a donné ni préavis ni compte-rendu de la cérémonie de Fribourg.

Le contingent a lui au moins, une fois de plus rempli sa mission avec dignité.

A la fin de la cérémonie, dans la Grand'rue, avant le licenciement du contingent, le commandant reçoit les armes des Gr Denis Grangier et Paul Murith qui étaient absents lors de la prise d'armes.

# RECEPTION OFFICIELLE DU PRESIDENT DU CONSEIL DES ETATS

Mercredi 2 décembre

## Otto Piller a goûté aux délices d'un accueil chaleureux et par étapes

*Entre Berne et Alterswil, le nouveau président du Conseil des Etats s'est arrêté hier à Flamatt, Guin et Fribourg. Un parcours sans pesante officialité, sous l'œil de J.-P. Delamuraz.*

**T**rois heures. C'est le temps qu'il faut à un président du Conseil des Etats fraîchement élu pour parcourir la distance Berne-Alterswil. C'est en tout cas le temps qu'a pris, hier en fin d'après-midi, le cortège officiel d'Otto Piller pour franchir les étapes entre la capitale fédérale qui l'a vu élire lundi, et le village qui l'a vu naître il y a cinquante ans – et où il vit.

A 16 h., en gare de Berne, Otto Piller monte dans le train spécial aux côtés de son épouse Verena et de toute la famille. Quatre générations de Piller, note-t-il avec fierté: son père, sa mère, ses deux enfants, ses deux petits-enfants et ses sept frères sont là. Au milieu du clan singinois, le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz et Josi Meier, à qui Otto Piller succède. Du voyage également, Anton Cottier et quelques conseillers nationaux socialistes.

### IDENTITÉ SINGINOISE

Flamatt, tout le monde descend! L'approche vers Alterswil s'arrête d'abord au seuil du territoire fribourgeois. Des applaudissements, des bisesses, des fleurs, des discours, des verres qui se vident, des vœux, des flashes, une fanfare et quelques larmes qui coulent... Le tout en quinze minutes, pas une de plus, et le train repart pour Guin.

Là, c'est le district qui accueille. Le préfet Marius Zosso met l'accent sur la forte identité singinoise du nouveau président du Conseil des Etats. Dans le mille: «C'est en Singine que je me sens bien», dit Otto Piller avant de prendre la route de Fribourg. Pas en train, mais en bus: comme il n'est pas domicilié dans la capitale, il n'y aura pas de cortège entre la gare et la place de l'Hôtel-de-Ville, parole d'huissier.

Devant la Grenette, le Conseil d'Etat in corpore, le syndic et une délégation du Conseil communal attendent le héros du jour.

Otto Piller n'aura pas assez de son année présidentielle pour égrener le chapelet des compliments qui lui ont été adressés sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Pour le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz, le syndic Claude Schorderet et le président du Gouvernement Raphaël Rimaz il est, pélemêle: un homme combatif, discipliné, respectueux des autres, régulier, imperturbable, plein de sagesse, modeste mais fort, un homme de décision, de caractère, de simplicité et «qui ne se laisse pas conter fleurette». Autant d'éloges ponctués par une salve du Contingent des grenadiers fribourgeois.



### L'APOTHÉOSE

Quand Otto Piller arrive à Alterswil, sur le coup des 19 h., la grande majorité des 1700 habitants de sa commune natale est rassemblée dans la salle polyvalente. C'est l'apothéose: debout, les villageois applaudissent longuement «leur» Otto Piller. Celui qui les connaît tous, qu'ils tutoient et qui leur a déjà donné souvent l'occasion de faire la fête après une élection. La fanfare joue un morceau composé pour la circonstance, et la commune fait d'un Otto Piller très ému son tout premier bourgeois d'honneur.

Le nouveau président du Conseil des Etats a le sourire radieux. En plus, il vient de retrouver dans sa poche le discours qu'il aurait dû prononcer à Guin, une heure et demie plus tôt. «Je ne suis pas si sérieux qu'on dit, je l'avais perdu». Ce qu'il n'a pas oublié de dire, c'est que les écoles du canton feront relâche le vendredi 18 décembre, pour marquer son élection.

Pour la dernière fois de l'année les grenadiers se sont montrés stoïques à l'écoute de tous les discours.

Les flammes de la salve jaillissant dans la nuit n'évoquaient pas qu'une rose à la main du nouveau président, mais tout un bouquet bien mérité.





L E S S A P E U R S

Bernard ROUBATY

Roland GIRARD

René ZAY

Claude ROUBATY